NOTICES
SUR LES
COUVENTS
DOMINICAIN
LIMOGES
TOULOUSE

M
205

Reop PFXIV 798/1

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉGLISE DES DOMINICAINS

DE TOULOUSE

Précédée de quelques Faits sur

SAINT THOMAS D'AQUIN

PAR A. MANAVIT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, CHEVALIER DE L'ORDRE PONTIFICAL DE SAINT-SYLVESTRE

ÉLOGE DE M. A. MANAVIT, PRONONCÉ SUR SA TOMBE

Par M. A. D'Aldéguier

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

SECONDE ÉDITION

Illustrée d'une belle gravure & du Plan du Monument

TOULOUSE

DOULADOURE-CLUZON, LIBRAIRE

Rue Saint-Rome, 48.

1865.

COUVENT DES DOMINICAINS
ST ROMAIN
TOULOUSE

Propriété.

Toulouse, imprimerie Pradel et Blanc, rue des Gestes, 6.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉGLISE DES DOMINICAINS

DE TOULOUSE (1)

C'est à travers les prétendues ténèbres du moyen-âge que nous apparaît la grande figure de saint Thomas d'Aquin comme entourée de toutes les gloires de la vertu et du génie. La vie du Saint allait finir dans un désert, mais son règne sur les intelligences ne finissait pas. Ni les vicissitudes des temps, ni les révolutions qui ont changé la condition des peuples, ruiné les empires, n'ont pu

(1) Nous n'avons pu prendre pour guide dans notre récit que le P. Percin, le seul de nos annalistes qui nous ait transmis des documents sur l'église des Frères Prêcheurs ; ils sont loin d'être complets et de satisfaire la curiosité des lecteurs. Nous avons surtout reproduit ceux qui se rattachent à peu près spécialement à l'église ; nous avons voulu donner une simple esquisse du monument. Ce n'est pas son histoire que nous avons entendu faire, encore moins celle du couvent.

L'ouvrage du P. Percin, devenu fort rare aujourd'hui, est intitulé *Monumenta conventus Tolosani ordinis F. F. Predicatorum primis et vetustissimis manuscriptis originalibus transcripta et S. S. patrum placito illustra. Scriptore F. Jacobo Percin Tolosate, tolosanique conventus alumno.* 1 vol. in-folio. Tolosæ, G. Pech, 1693.

Ce livre contient les documents les plus curieux sur les évènements dont

enlever un seul rayon de cette couronne radieuse qui entoure le front du saint Docteur. Il vit encore au milieu du monde dans toutes les splendeurs du génie; l'autorité de son nom semble n'avoir pas de limites, et l'on dirait que sa gloire rajeunit de siècle en siècle.

La France, qui fut comme sa patrie adoptive, lui prépare de nouveaux hommages. Ses immortels ouvrages, reproduits de diverses manières, étudiés, commentés et traduits, rendront ses doctes enseignements plus accessibles à toutes les intelligences. Réunis à la voix d'un grand homme, qui est tout à la fois un saint Religieux, de nouveaux disciples se voient aujourd'hui revivre dans de jeunes frères; ils ont relevé de ses ruines l'ancien édifice de saint Dominique, et ils se livrent parmi nous avec ardeur au ministère de la parole évangélique.

L'année 1271 allait bientôt finir, Grégoire X montait sur le trône pontifical, et l'attention de cet illustre Pontife se portait sur les plus graves intérêts de la chrétienté. Un bref du Pape enjoignait à saint Thomas, qui habitait son couvent de Naples, de se rendre au concile de Lyon, fixé au 1er mai 1272, et de porter avec lui le *Traité contre les erreurs des Grecs*, composé par Urbain IV. On connaît l'importance de ce concile dans l'Eglise; on ne doutait pas que la gloire de réunir les deux communions ne fût réservée au Docteur angélique : Dieu avait d'autres desseins.

Toulouse et nos contrées furent le théâtre pendant nos guerres religieuses au commencement du XIIIe siècle. Le P. Percin, né à Toulouse, fut un religieux d'une piété exemplaire, de mœurs douces et plein de bonté. Il laissa son histoire du couvent incomplète pour s'occuper d'ouvrages plus religieux et plus utiles au prochain; il mourut environné de l'estime de tous ses collègues et de ses concitoyens, cher aux uns et aux autres, le 21 mars 1711, dans notre maison des Frères Prêcheurs.

Départ de saint Thomas pour Lyon; véritables causes de sa mort prématurée.

Thomas vivait à Naples entouré d'hommages publics. Ses historiens nous décrivent les extases et les ravissements dont le Ciel se plaisait à le favoriser. Le roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis, lui avait assigné une pension d'une once d'or par mois. Ce fut vers l'extrême fin de janvier 1272 que le Saint, accompagné de son fidèle ami et disciple le P. Renaud, partit pour obéir à la voix du Pape. La route était longue; il devait la commencer à peine; arrivé au château de Magenza, situé non loin de Naples, il voulut dire à sa nièce qui l'habitait, Françoise d'Aquin, comtesse de Cécan, un adieu qui devait être le dernier. Pendant son court séjour, la santé de Thomas parut s'altérer sensiblement. C'est dans ce château, qu'au rapport d'un seul de ses historiens (1), sa nièce l'avait rendu dépositaire d'un secret qui intéressait l'honneur de sa famille; ce secret devait être dévoilé au concile de Lyon. Nous verrons bientôt quel odieux attentat couvraient ces mots mystérieux.

Sa maladie ne paraissait pas d'abord dangereuse; Thomas était dans la force de l'âge. Bientôt tout espoir fut perdu; la mort la plus héroïque vint terminer la plus belle vie. Le Saint tombait souvent dans une admiration extatique; cette âme si pure tremblait à l'approche des justices divines; des larmes amères coulaient de ses yeux, et ce fut couché sur la cendre qu'il voulut recevoir la divine Eucharistie. Antoine Pisani, sénateur de Venise, l'un de ses historiens, rapporte que dans ce moment solennel il s'échappa de son cœur brûlant d'amour cette admirable prière si religieusement conservée dans l'Eglise : *Adoro te supplex.*

Le 7 mars 1274, un peu avant le jour, s'éteignait à Fosse-Neuve (2) ce puissant génie. Thomas d'Aquin mourait à 48 ans. Sa

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de saint Thomas d'Aquin;* 1 vol. in-4°; Paris, 1845.

(2) Monastère de l'ordre de Citeaux, situé dans la campagne de Rome, sur la route qui conduit de cette ville à Naples, à deux milles des marais Pontins, sur la petite rivière d'Evola, lieu malsain et marécageux, et pres-

mort répandit une douloureuse surprise, et un deuil général se leva sur l'Eglise et sur les Universités. On connaît la lettre de l'École de Paris adressée au général de l'Ordre, aussi glorieuse pour le saint Docteur que pour cette célèbre Université (1).

Ses historiens décrivent ses traits et ses formes athlétiques, qui lui avaient fait donner le surnom de *Bœuf de Sicile*, dénomination que d'autres attribuent à sa taciturnité habituelle et à la lenteur de ses mouvements; sa tête était forte et largement développée; son front un peu chauve, et son teint de couleur froment *(coloris triticei)* (2). Sa figure avait une majestueuse expression de beauté, que la mort respecta longtemps.

Les écrivains français auxquels nous devons la vie de saint Thomas, un seul excepté (3), se taisent sur les causes qui ont pu arrêter au milieu de sa course ce brillant génie qui éclairait le monde. Les historiens italiens, en très petit nombre cependant, nous dévoilent cet important secret confié, comme nous l'avons dit, à saint Thomas par sa nièce, au château de Magenza.

Nous lisons dans les *Chroniques du Mont-Cassin* : « Charles » d'Anjou, le même qui fit trancher la tête à Conradin, fit aussi » empoisonner saint Thomas dans l'abbaye de Fosse-Neuve, en » Campanie, et il commit ce crime dans la crainte que le Saint » ne fût promu à la Papauté (4). *Item fecit venenari sanctum Tho-* » *masum d'Aquino, in abatia Fosse-Nove, in Campania, ubi hodie* » *corpus ejus jacet, et hoc fecit timendo ne ad papatum veniret.* » S'il faut en croire ces mêmes écrivains, Charles aurait essayé de faire violence à la nièce du Saint, qui aurait pris la résolution de dénoncer cet attentat au concile de Lyon.

que toujours sous l'influence de l'*Aria cattiva*. Une roue à aubes distribuait de l'eau dans la maison pour les besoins de la communauté, ce qui contribuait à rendre encore ces lieux plus humides.

(1) *Vie de saint Thomas d'Aquin*, par le R. P. Touron, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-4°; Paris, 1737.

(2) *Acta Sanctorum. Hist. des Reliques de saint Thomas d'Aquin*, par E. Cartier.

(3) *Hist. de la vie et des ouvrages de saint Thomas d'Aquin*, etc.

(4) *Chron. du M. Cassin*, MM. 1300, Codex 512.

L'auteur de la *Vie et des Ouvrages de saint Thomas d'Aquin* s'étonne du silence des écrivains dominicains sur les causes de la maladie du Saint. Cependant, dès le moment de sa mort, le bruit se répandit en Italie qu'il succombait par le poison ; et aujourd'hui, dit-il, « cette opinion est regardée comme certaine. »

C'est contre une semblable assertion que nous voulons nous inscrire; on trouvera peut-être notre discussion intempestive; elle ne saurait, dira-t-on, intéresser en rien la gloire du Saint : et pourquoi remettre en lumière une circonstance oubliée de ceux qui l'avaient apprise, et inconnue au plus grand nombre?

Quand la vérité se rattache à un évènement aussi mémorable que le fut, au XIIIe siècle, pour les empires et pour l'Église universelle, la mort prématurée de saint Thomas, elle vaut bien la peine d'être vengée. Nous avons avec intention dirigé nos recherches sur les causes de la mort du Saint, parce que nos historiens les ont passées sous silence.

Le motif allégué par l'auteur de la *Chronique du Mont-Cassin* ne saurait supporter un examen sérieux; on connaît d'ailleurs le rôle d'un chroniqueur : il ne discute pas les faits, il les rapporte. Nous ne nions pas l'accusation dirigée contre Charles d'Anjou; elle se répandit en Italie; l'opinion publique alarmée se livrait à plusieurs conjectures; le nom du jeune Conradin, dont la fin tragique impressionnait encore si vivement les esprits, était populaire. Celui de Charles d'Anjou l'était beaucoup moins, et la domination française semblait un joug pesant aux populations italiennes. Investi du royaume des Deux-Siciles par le pape Urbain IV, le prince français avait fait décapiter son jeune rival; donc, six ans après, il devait faire empoisonner saint Thomas d'Aquin. Un crime de plus attribué au monarque ne coûtait rien aux frondeurs et aux mécontents de l'époque. Le chantre sublime de la *Divine Comédie,* car il fut toujours lui-même de la race des inquiets, quand il ne fut pas critique trop sévère et historien exagéré, devait leur servir d'écho. On connaît ces vers sortis de sa plume railleuse et acérée :

Carlo venne in Italia et per amendar
Vitima fe di Conradino, e poi
Repinse al ciel Tommaso per amendar (1).

Voici comment s'exprime le P. Bachelier, dominicain, un des biographes du saint Docteur :

Dissero alcuni la sua morte essere stata causata da veleno datogli in una conserva da un medico napoletano, che con questo pensò di far cosa grata a Carlo Primo, re di Napoli; il quale si diceva che temesse del nostro santo che devesse essergli contrario al concilio..... Lascio al judicio di Dio la definitione de questa cosa; ed il lettore creda cio che li piace.....

On voit ici la bonne foi de l'historien. Il recueille ce qu'il a entendu dire, et en présence d'un pareil attentat, il n'ose se prononcer. Paolo Frigerio, autre historien, partage l'opinion du P. Bachelier. Il déclare qu'il ne faut se décider que sur les témoignages les plus certains. Le seul des historiens du Saint qui est plus affirmatif, est Téodoro della Valle. Tous les autres biographes italiens, dont quelques-uns étaient si bien informés, semblent avoir dédaigné d'accueillir une opinion que nous croyons complètement erronée. Nous n'avons pas besoin de recourir à un odieux attentat pour expliquer les causes qui amenèrent la mort prématurée du saint Docteur. Pourquoi d'ailleurs attribuer un tel forfait à un prince français, frère de saint Louis, dont l'éducation et la vie ont été si chrétiennes, et qui à nos yeux n'a pu même en concevoir l'idée?

Nous savons que, malgré des apparences trompeuses, saint Thomas était d'une constitution délicate. Il succomba aux maux inévitables qui frappent une nature épuisée, n'importe l'âge. On connaît ses immenses travaux, ses austérités de tous les jours, que ses historiens nous racontent, et qui alarment notre délicatesse. On ne réfléchit pas assez à cette influence permanente du génie si justement comparé à une flamme qui dessèche et brûle le corps;

(1) *Purgatorio, cant.* 20, v. 67, 68, etc.

ajoutez enfin cet intarissable foyer du divin amour placé au cœur du Saint, ses extases et ses ravissements, qui le jetaient hors de lui-même; ainsi vous vous rendrez compte de son organisation physique, et il ne faudra point s'étonner de sa mort prématurée.

Saint Thomas partait de Naples dans un état de santé qui ne dérogeait pas à son état ordinaire; les fatigues d'un voyage à pied entrepris dans la plus mauvaise saison de l'année, augmentèrent sa faiblesse habituelle; il arrive au château de sa nièce, où la maladie se déclare; il en repart bientôt pour Fosse-Neuve, habitation malsaine, pays marécageux. En entrant dans l'abbaye, le Saint déclare que *Dieu allait le visiter;* il est en effet saisi par la fièvre, ses forces diminuent; il subit l'influence délétère du *mal aria,* et cette influence, à laquelle d'autres échappent souvent, frappe une constitution à demi ruinée. Enfin, il est une circonstance que nous croyons ignorée de ses historiens, et que nous reproduisons ici, d'après les témoignages les plus graves recueillis à Rome : c'est que saint Thomas avait une plaie à la jambe, que les fatigues du voyage firent fermer. Aux yeux de la science, cette cause seule suffit pour expliquer la mort prématurée du Saint. Nous laisserons maintenant au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions.

Division du corps du Saint; ses diverses translations.

Nous allons maintenant abréger notre récit, et pour le rendre plus précis, nous grouperons par dates chronologiques les principales circonstances qui se rattachent aux précieuses dépouilles du saint Docteur, que nous n'abandonnerons que le jour de leur entrée triomphale dans la ville de Toulouse.

Après de magnifiques funérailles, le corps du saint Docteur fut enseveli devant l'autel du couvent de Fosse-Neuve, et laissé à titre de dépôt par les Dominicains aux Religieux de cette abbaye. Ces derniers, jaloux de posséder un si précieux trésor, voulurent dérober le lieu de sa sépulture, et sept mois après eut lieu la première translation du corps du Saint dans la chapelle de Saint-Étienne du cloître. Le tombeau fut ouvert; il s'en exhala les plus doux par-

fums (1). En 1281, c'est-à-dire sept ans après, eut lieu la seconde translation dans un monument plus digne du Saint, élevé dans l'église du Monastère. Le corps était resté dans un état parfait de conservation (2).

Quatorze ans après, c'est-à-dire en 1295, cette miraculeuse conservation fut constatée de nouveau; la pieuse sœur de saint Thomas ayant obtenu de posséder la main droite de son bienheureux frère, précieusement conservée aujourd'hui dans l'église cathédrale de Salerne, il s'exhala encore de son corps une odeur céleste.

En 1304, sous le pontificat de Benoît XI, pape dominicain, les Religieux de Fosse-Neuve, dont les craintes augmentaient tous les jours, procédèrent à la division du corps de saint Thomas; il devenait ainsi bien plus facile de le cacher et de le transporter dans les lieux que leur prudence pouvait leur indiquer. Ils firent bouillir dans du vin ses restes mortels, comme on fit à Tunis pour ceux du roi saint Louis, d'après l'usage du moyen-âge, qui nous semble aujourd'hui barbare et peu conforme à ce respect que la foi nous ordonne de professer pour nos corps, qui ont été les temples du Saint-Esprit. La tête vénérable du saint Docteur fut d'abord séparée du tronc, le corps fut dépouillé de ses enveloppes, les os furent désarticulés. Le chef vénéré fut dérobé aux regards et caché derrière l'autel de l'église du couvent. Le corps fut placé dans une châsse.

Ce fut en 1318, quarante-quatre ans après la mort du vénérable serviteur de Dieu, que fut commencé le procès de sa canonisation, sous le règne de Jean XXII. La Bulle pontificale qui le place au nombre des saints est restée fameuse dans l'Église, à cause du grand nombre de miracles qu'elle constate avoir été opérés par l'intercession du Saint, et dont l'authenticité repose sur les témoignages les plus irréfragables.

Vingt-six ans s'étaient écoulés depuis la canonisation de saint Thomas, lorsque des circonstances imprévues donnèrent lieu à de nou-

(1) *Act. Sanct.* Mars 1, v. 679.
(2) *Act. Sanct.* P. 678.

velles translations de ses précieux restes. Le seigneur de Piperne (1), voisin de Fosse-Neuve, était en guerre avec le comte de Fondi (2). C'est à ce dernier que les Religieux de l'abbaye firent la remise du corps de saint Thomas, pour le dérober à la cupidité du seigneur de Piperne, qui voulait le vendre au roi des Deux-Siciles. Les restes mortels du saint Docteur demeurèrent pendant dix ans au château du comte de Fondi. Enfin, pressé par sa conscience et par les plus vives sollicitations de la part des Religieux Dominicains, le comte remit à ces derniers le précieux dépôt dont il n'était que le détenteur. Ainsi furent comblés les vœux des pieux disciples de saint Thomas.

Le Pape concède le corps de saint Thomas aux dominicains, et le donne au couvent de la ville de Toulouse.

Urbain V, né dans le diocèse de Mende, qui fut abbé de Saint-Victor de Marseille, venait de monter, en 1362, sur le trône de saint Pierre. Peu favorablement disposé d'abord à l'égard des Frères Prêcheurs, ce ne fut que plusieurs années après qu'il reconnut leurs droits légitimes à la possession du corps de saint Thomas. Le R. P. Hélie, maître général de l'Ordre, n'avait cessé ses instances auprès du Pape. Elles arrivèrent un jour au cœur du Pontife, qui lui adressa ces graves et solennelles paroles, religieusement conservées par le R. P. Raymond Hugues, du couvent de Bergerac : « Au nom de l'autorité de N. S. et des saints Apôtres Pierre et Paul et de la nôtre, nous donnons et accordons, à vous maître général et à l'Ordre des Frères Prêcheurs, le corps de saint Thomas d'Aquin, professeur de votre Ordre, afin qu'il soit placé à Toulouse ou à Paris, selon qu'en décideront le prochain chapitre et le

(1) Petite ville dans la Campagne de Rome, au nord des marais Pontins. Son évêché est réuni au diocèse de Terracine. Cette petite ville, que certains auteurs ont prise à tort pour l'ancienne *privernum*, porte dans ses armes l'arbre qui produit le poivre.

(2) Petite ville épiscopale du royaume de Naples (Terre de Labour). La voie Appienne, qui forme la principale rue, la traverse.

maître de l'ordre. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Le lendemain, au rapport du même biographe, Urbain adressa au même Religieux les paroles suivantes : « Je vous ai donné, à vous et à votre Ordre, le corps de saint Thomas, et j'ai chargé le chapitre général et vous de choisir entre Toulouse et Paris pour le garder; mais j'ai pensé de vous délivrer de l'embarras où vous seriez si le chapitre général avait à prendre une décision. Les Français réclameront le corps, les uns pour Paris, les autres pour Toulouse; mais afin que vous soyez tranquille à ce sujet, moi-même je choisis l'église du couvent de Toulouse pour y déposer le corps du Saint, et j'ai pour cela quatre raisons : la première est fondée sur la justice. Il est certain que saint Dominique ayant établi l'Ordre des Frères Prêcheurs à Toulouse, son corps devait y être déposé. Il est cependant à Bologne, qui est une ville de l'Eglise, en Italie. Si vous me le demandiez, je vous le refuserais, parce que je ne voudrais pas priver une ville de l'Église d'un si grand trésor; mais à sa place, je vous donne et vous accorde le corps de saint Thomas, pour l'église de votre Ordre à Toulouse.

» La seconde raison est fondée sur l'honneur qu'on doit rendre à saint Thomas. Vous m'avez dit d'honorer saint Thomas. C'est pour cela que je veux qu'il soit porté à Toulouse, *parce que je ne connais aucune ville où le peuple soit plus religieux qu'à Toulouse.* Ce peuple si religieux rendra de grands honneurs au Saint, je n'en doute pas.

» La troisième raison est qu'une nouvelle Université vient de s'établir dans cette ville; je veux que la science y soit forte et solide. Comme la doctrine du Saint doit en être le fondement pour la théologie, j'ordonne que son corps y soit porté et qu'il soit à jamais honoré dans l'église des Frères Prêcheurs de Toulouse, où se réunissent, toutes les semaines, les clercs de l'Université.

» La quatrième raison est que, comme le docteur saint Thomas brille entre tous les docteurs, par la beauté de son style et de ses sentences, cette église de Toulouse surpasse aussi en beauté toutes les églises des Frères Prêcheurs. Je la choisis donc pour saint

Thomas, et je veux que son corps y soit placé en vertu de mon autorité » (1).

Le Maître général remercia le Souverain Pontife du mieux qu'il put.

On sait que le bras droit du Saint fut porté à Paris et accordé par le Pape au roi de France Charles V, et à l'Université de cette ville.

Quant à la précieuse tête du Docteur angélique, soigneusement cachée, elle était restée au pouvoir du prieur de Fosse-Neuve, qui l'avait fait transporter dans sa propre maison de Piperne. Le Pape fit également don de cette incomparable Relique à l'ordre des Dominicains, en disant au Maître général : « Je vous donne aussi la tête de saint Thomas, afin que vous la portiez à Toulouse avec le corps » (2).

Translation des reliques de saint Thomas à Toulouse.

Il y avait plus d'une précaution à prendre pour éviter de réveiller d'anciennes rivalités; et l'on peut voir, dans la narration du R. P. Hugues, avec quelle prudence s'opéra la translation du corps et de la tête vénérable du Saint. Il nous raconte, et après lui tous les historiens, qu'il y avait alors à Rome un collecteur du Saint-Siége, Guillaume de Lordat, homme profondément religieux et habile, issu d'une des premières familles de Toulouse, qui fut nommé évêque de Lucques au retour de sa mission; muni d'une Bulle pontificale, c'est à lui que fut faite à Fosse-Neuve, en présence des Religieux et des magistrats, la remise du corps de Thomas d'Aquin, et à Piperne, celle de son précieux chef; et ce fut le 4 août 1368 et 94 ans après la mort du Docteur angélique, que ses dépouilles vénérées furent portées à Rome, et de Rome à

(1) *Hist. trans. corp. S. Thomæ. (Monum. conv. Tolos.)*

(2) Voyez la Bulle d'Urbain V, qui terminait toute contestation entre les Religieux de Citeaux et les Frères Prêcheurs, et concédait les précieuses reliques au couvent de Toulouse. *(Hist. de la translat. de ses Reliques* (*).

(*) *Hist. Monum. conv. Tolos.*

Montefiascone, et reçues avec le plus grand respect par Urbain V. Le Pape traça lui-même l'itinéraire qu'il fallait suivre pour se rendre à Toulouse, sous la conduite du procureur-général Dominicain, de plusieurs Religieux du même ordre, et de l'évêque d'Albano, qui avait reçu du Pontife l'ordre d'accompagner le précieux dépôt jusqu'au monastère de Prouille (1). Il fallait cacher

(1) Ce monastère était autrefois célèbre dans nos contrées; c'est à peine aujourd'hui s'il conserve une place dans nos souvenirs : il était digne d'un meilleur sort que celui que lui réservaient nos révolutions. Prouille n'est plus qu'une réunion de plusieurs maisons comprise dans la commune de Fanjaux, arrondissement de Castelnaudary. Une assez vaste propriété fait aussi partie de son ancien territoire. Ce monastère, qui remonte à l'année 1205 environ, doit sa fondation à saint Dominique, qui apostolisait alors cette partie de l'ancien Languedoc; il avait été témoin des séductions qu'exerçaient dans les familles pauvres, et en particulier sur les jeunes filles, les hérétiques qui, par leurs promesses et leurs secours, les attiraient dans leurs rangs. Il leur ouvrit un asile : des victimes de l'erreur s'empressèrent d'y accourir et d'y vivre d'après les règles du saint fondateur. Tels furent les commencements de ce monastère. Foulques, évêque de Toulouse; Bérenger, archevêque de Narbonne, qui donna au monastère naissant l'église de Saint-Martin-de-Limoux, et un grand nombre de catholiques favorisèrent cette utile fondation, qui devint plus tard un grand établissement d'éducation publique pour les jeunes demoiselles des familles distinguées du Languedoc. Saint Dominique en fut le fondateur et le premier prieur, et reçut dans ses missions apostoliques un assez grand nombre de personnes à la profession religieuse. On conservait à Prouille plusieurs objets qui avaient été à l'usage du saint fondateur : une partie du capuchon de sa robe, par exemple. Le prieuré de Fanjaux et l'église de Bram furent donnés aux Sœurs de Prouille. Elles avaient reçu en don la terre de Saussens de la libéralité du comte de Montfort, et la famille de Lévis leur donna plusieurs fois des témoignages de son intérêt. Les Souverains Pontifes et les Rois de France se plurent à accorder divers priviléges à ce monastère (*).

La Révolution de 93 a détruit de fond en comble l'église et le couvent de Prouille; il ne reste plus que quelques vieux pans de mur du cloître de l'ancien parc. On voit des exhaussements de terrain qui annoncent des ruines enfouies, mais tout a péri; on avait cependant sauvé un bel ornement servant aux grandes fêtes de l'année, et que l'on montrait encore au

(*) Parmi les prieurs du monastère de Prouille, nous trouvons, en l'année 1671, Pierre Dubourg, auquel succéda dans les mêmes fonctions son frère Gabriel Dubourg, ancien maître des novices au couvent de Toulouse. *(V. Monum. conv. Tolos.)*.

avec précaution aux populations italiennes, alors divisées par des querelles intestines, la translation de ces restes vénérés. Le modeste cortége traversa successivement les villes de Florence, Bologne, le Milanais, et arriva au lieu nommé Ripaille (1). Aucun incident remarquable ne signala le voyage, sinon la protection du Ciel qui veillait sur les dépouilles du Saint. Les pieux voyageurs arrivèrent enfin au monastère de Prouille, où les reliques restèrent déposées pendant un mois, sans que personne en eût connaissance, si ce n'est le prieur de la maison. Le voyage de Montefiascone à Prouille avait duré deux mois, pendant la plus mauvaise saison de l'année; il ne fut plus désormais qu'une marche triomphale, pendant laquelle Dieu se plut à faire éclater sa puissance par d'incontestables miracles obtenus par l'intercession du Saint. Les petites villes d'Avignonet, Villefranche, Montgiscard, virent passer, au sein de leur population recueillie, les reliques vénérées du Saint. Enfin, le dimanche 28 janvier 1369, le corps et la tête furent déposés, comme l'avait ordonné Urbain V, dans la petite chapelle de Notre-Dame du *Phérétra* (2), sous les murs de Toulouse. Le

commencement du siècle. Mais ce qui est à jamais regrettable, c'est la précieuse relique de saint Thomas d'Aquin, donnée au couvent de Prouille, qui a été enlevée ou profanée peut-être. Les informations les plus précises prises récemment n'ont pu nous fournir la moindre indication.

Le R. P. Lacordaire, en venant habiter nos contrées, s'est fait un pieux devoir de visiter ces lieux célèbres autrefois par la présence du saint fondateur de son ordre, et tombés aujourd'hui dans l'oubli.

(1) Voici comment s'exprime le P. Hugues dans sa narration (*), en parlant du cortége qui avait accompagné les reliques de saint Thomas :

Iter cum eis prosecutus usque ad locum de Ripalis, in domo comitis Sabaudiæ, distantem quasi decem dietis communibus, tempore hiemali per Papiam et terras reliquas status mediolanensis transeundo, etc.....

Cette localité, appelée Ripaille, située dans le Chablais, appartenait aux ducs de Savoie; ce n'est que plus tard, en 1434, que la commanderie de Saint-Maurice fut fondée par Amédée qui s'y retira. On sait, à tort ou à raison, ce qui a donné lieu à l'expression proverbiale *faire ripaille*.

(2) Nos historiens n'ont pas toujours été d'accord sur l'origine du mot *fénétra* ou *phérétra*. Il faut croire que l'histoire du mot est dans le mot

(*) *Hist. translat. corp. S. Thomæ. (Monum. conv. Tolos.).*

même jour, tout le clergé régulier et séculier se rendit processionnellement à cette chapelle pour prendre les reliques. Plus de cent cinquante mille personnes sortirent de la ville à la suite de Louis, duc d'Anjou, qui assista à la cérémonie. On y voyait encore les archevêques de Toulouse (1) et de Narbonne; les évêques de Lavaur, Béziers et Aire; les abbés de Saint-Saturnin et de Simorre; les Cours, l'Université et tous les ordres de la ville. Un dais tout étincelant d'or et de pierreries était porté au-dessus des reliques par le Duc et les principaux seigneurs de sa cour. Autour de la châsse flottaient six étendards : les deux premiers étaient aux armes de France, le troisième portait celles de la maison d'Anjou, le quatrième celles du Pape, le cinquième celles de la maison d'Aquin (2), et le sixième celles de la ville de Toulouse. L'archevêque de Narbonne prononça le panégyrique du Saint; les reliques furent déposées dans l'église des Frères Prêcheurs, et à l'offertoire de la messe solennelle, le duc d'Anjou donna cinquante francs d'or *quinquaginta francos auri.* Ce fut là que le Docteur angélique reçut les premiers témoignages de la piété de nos pères. La ville de Toulouse célébra par de magnifiques fêtes l'arrivée de l'hôte illustre qui venait l'habiter, et rehausser par le souvenir de ses vertus et de son génie la renommée théologique et religieuse de cette antique cité.

lui-même. Aux pieds des coteaux de Vieille-Toulouse, non loin des lieux où s'élève aujourd'hui la maison du Calvaire, nos ancêtres, encore païens, faisaient brûler leurs morts (*ferre extra*); devenus chrétiens, ils y établirent un cimetière (*feretrum* cercueil). En mémoire de leurs frères décédés, ils se rendaient dans ces lieux une fois l'an. Voulant donner à ces visites un motif de piété de plus, nos pères y élevèrent, en l'honneur de la Sainte Vierge, une chapelle qu'ils appelèrent *Notre-Dame du Fénétra.* C'était dans ces lieux qu'existait l'ancien couvent des RR. PP. Récollets, dont l'église est aujourd'hui desservie par les PP. du Calvaire.

(1) Le siége de Toulouse était alors occupé par Monseigneur de Vayrolles, prélat recommandable, qui rendit au Roi un éminent service en ramenant sous son obéissance une grande partie du Quercy. Notre ville lui dut le premier établissement des Religieuses dominicaines.

(2) Le blason de cette illustre famille porte :

BANDÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES.

L'année 1369 s'écoulait, et pour raconter les nouveaux honneurs réservés au Docteur angélique, il est nécessaire de remonter jusqu'à l'époque de l'arrivée de saint Dominique dans nos murs, et jusqu'à la construction du majestueux édifice qui devait servir de demeure au nouveau patron que le Ciel envoyait à nos ancêtres.

Dominique d'Osma se rendait dans nos contrées appelé par la voix de Dieu pour combattre le fléau de l'hérésie albigeoise. Le XIIIe siècle s'ouvrait, c'était l'époque d'une grande lutte; il fallait sauver le midi de la France, ses capitales, ses villes et ses campagnes, et les préserver de l'influence pernicieuse d'une doctrine qui, non-seulement détruisait la religion, mais renversait la morale et la société.

Saint Dominique, arrivé dans nos murs en 1203, commença ses prédications en 1205; il les continua jusqu'à l'ouverture du concile de Latran, où il se rendit avec Foulques, évêque de Toulouse; c'était en 1215. Il apostolisa donc nos contrées pendant dix ans; il y revint pour continuer ses travaux apostoliques.

Fondation de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

C'est une année avant son départ qu'il voulut fonder son Institut. Convaincu de l'obstination des hérétiques et de la nécessité d'établir parmi eux des ouvriers évangéliques dont la prédication ne fût jamais interrompue et qui fussent toujours prêts au combat, il chercha les moyens d'atteindre le but si pieux qu'il se proposait. Témoin des mêmes circonstances, l'évêque Foulques s'associa avec ardeur à toutes ses convictions; de nouveaux disciples évangéliques vinrent se grouper autour de Dominique, et les fondements de l'Ordre furent jetés par ces deux courageux défenseurs de la vérité du Christianisme. Foulques eut la plus grande part dans la fondation de cet Ordre devenu célèbre et dont la ville de Toulouse fut le berceau.

Voici comment s'exprime l'historien du couvent, au sujet des premières largesses de Foulques en faveur de l'ordre naissant :

« *Anno* 1215 *Fulco Tolos. Ep. de consensu sui Capituli S. Domi-*

nico et sociis sextam partem Decimarum fabricis Ecclesiarum suæ Diœcesis destinatam ad Ministerium Verbi Dei donavit sequenti instrumento.

In nomine D. N. Jesu Christi notum sit omnibus præsentibus et futuris, quod nos Fulco Tolos. Ecclesiæ humilis Minister, ad extirpandam hæreticam pravitatem, et vitia expellenda et fidei regulam ediscendam, et homines sanis moribus imbuendos, instituimus Prædicatores *in Episcopatu nostro* F. Dominicum et socios ejus, *qui in paupertate Evangelica pedites et religiosè proposuerunt incedere, et veritatis Evangelicæ* Verbum prædicare. *Et quia dignus est operarius cibo suo, et os bovis triturantis non est alligandum : imò qui Evangelium prædicat, de Evangelio debet vivere, volumus ut cùm prædicando incesserint, de Episcopatu habeant necessaria : et de consensu Capituli sancti Stephani et Cleri Diœcesis Tolosanæ, assignamus in perpetuum prædictis prædicatoribus et aliis quos zelus Domini et amor salutis animarum eodem modo ad idem prædicationis officium accinxerint, medietatem tertiæ partis decimæ, quæ assignata est ornamentis et Fabricæ Ecclesiarum omnium Parochiarum, quæ in nostra potestate sunt, ad indumenta et cætera necessaria in infirmitatibus suis, et cùm quiescere aliquando voluerint. Si quid verò post annum superfuerit, volumus et statuimus, ut ad easdem Parochiales Ecclesias refundatur ad emendos cibos, vel ad vestes pauperum, secundùm quod Episcopus voluerit. Cùm enim jure cautum sit, quod aliquanta pars decimarum debeat semper pauperibus assignari et erogari, constat illis pauperibus nos teneri partem aliquam decimarum potiùs assignare, qui pro Christo paupertatem Evangelicam eligentes universos et singulos exemplo et doctrinâ, donis cœlestibus nituntur et laborant ditare, ut à quibus nos metimus temporalia, per nos et alios possimus consequenter et opportunè spiritualia seminare. Datum anno Verbi Incarnati* 1215, *regnante Philippo Rege Francorum, et Simone Comite Montisfortis Principatum Tolosæ tenente, et eodem Fulcone Episcopo Tolosano.* »

Comme on le sait déjà, la mission spéciale du disciple de saint Dominique est de prêcher; l'unique pensée du saint fondateur a été d'établir des prédicateurs toujours prêts aux combats évangéliques.

La dénomination donnée à l'Ordre, qu'on a attribuée à Innocent III, indique assez les fonctions qui étaient dévolues aux nouveaux Religieux.

Ce n'était pas encore seulement, comme nous l'avons dit, l'époque d'une grande lutte religieuse et sociale, mais celle des grandes créations de l'architecture catholique. Paris avait vu, en 1160, reconstruire sa cathédrale actuelle, dont les travaux durèrent 200 ans. En 1145, la belle cathédrale de Chartres était terminée. Celle de Bourges, commencée en 845, ne fut finie que plus de deux siècles après. Ce n'est qu'en 1254 que devait être élevée la Sainte-Chapelle, incomparable chef-d'œuvre de l'art religieux. Nos contrées méridionales eurent une moindre part dans les chefs-d'œuvre de l'art gothique, dont s'enrichirent les provinces du Nord, et que nous regardons comme d'impérissables monuments de notre gloire nationale.

Il s'éleva dans le Midi quelques rares églises ogivales; encore l'ogive n'y régna-t-elle jamais sans mélange; il semblait que le roman, son rival heureux, trouvât des éléments de succès et de durée dans le caractère des populations, les traditions du passé et la force de l'habitude.

Mais enfin, notre ville ne fut pas entièrement déshéritée des merveilles de l'art gothique; elle vit s'élever dans son enceinte cette église des Frères Prêcheurs, objet tout à la fois de tant de regrets et de tant de vœux.

Fondation de l'église.

Essayons d'esquisser maintenant, avec les éléments que nous avons recueillis, les diverses périodes de l'histoire de notre église.

Quels sont les auteurs du plan et les architectes de l'édifice? Leurs noms sont restés inconnus; mais, au témoignage de l'annaliste dominicain, et d'après des manuscrits conservés dans la bibliothèque du couvent, détruits aujourd'hui, il est constant qu'en 1233, des Frères Dominicains étaient occupés à la construction de l'église.

Le P. Percin est assez concis dans les détails qu'il nous donne

sur la première cérémonie qui servit comme de consécration à la nouvelle église. Il s'exprime en ces termes :

« *Fratres transmigraverunt, anno* 1230, *ex Ecclesia S. Romani, Dominicâ ante natale Domini, ducente eos episcopo Fulcone cum suo clero, qui in oratorio præparato, missam celebravit, cœmeterium benedixit, et primum Ecclesiæ lapidem posuit, sermonemque ad populum habuit.*

Ex Mss. fratris Peliss., anno 1233 *vacabant fratres nostri constructioni ecclesiæ et conventûs, acquisito à diversis solo non quidem continuè sed ut opportuniùs se offerebat...* » (1).

Voici le récit de Catel (2) : « En l'an mille deux cens vingt-neuf, au mois de Septembre, estant Frere Raimond de Falguiere Prouincial dudit Ordre (qui fut apres Euesque de Tolose) et Frere Iean Prieur Conuentuel du Conuent de Sainct Rome, le sieur Pons de Capdenier habitant de Tolose acheta le iardin appellé de Garrigues situé dans la paroisse de la Daurade, et près la place de Bretonnieres, pour le prix de douze cens sols Tolosains, et apres tant luy que Aurimonde sa femme et Estiennette sa fille le donnerent aux susdits Religieux pour y bastir vne nouuelle Eglise, et y transferer les Freres dudit Ordre qui residoient à Sainct Rome. Dans ce iardin de Garrigues fut bastie depuis partie de l'Eglise, Cloistre, et dortoir, et le surplus de la place où est maintenant ce grand Monastere fut acquis apres par plusieurs Supérieurs dudit Ordre. Foulques, qui estoit pour lors Euesque de Tolose, y apporta son consentement, et planta audit iardin la Croix, marqua et designa le lieu où se deuoit bastir ledit Monastere et cimetiere, ayant mis la premiere pierre d'iceluy, et beni le cimetiere. Ce faict, il logea lesdits Religieux dans ledit Monastere, le Dimanche auant la Noël de l'an mille deux cens trente, en présence du Clergé et du Peuple de Tolose. Foulques estant decedé, Raimond Religieux dudit Ordre, et Compaignon de saint Dominique, fut esleu Euesque de Tolose, et tint le siege durant trente-neuf ans, pendant lesquels il

(1) *Monum. conv. Tolos.*

(2) *Mém. de l'Hist. du Lang.* Tolose, Arnaud Colomiez. 1633.

transfera lesdits Religieux au lieu où ils sont maintenant, auxquels il donnoit tous les ans de drap pour vestir vingt Religieux. A suite, et au temps que Frere Raimond de Hunaud fut faict Prieur dudit Monastère, c'est assauoir depuis l'an mille deux cens quatre-vingts cinq, iusques en l'an mille deux cens quatre-vingts-quatorze, fut bastie vne bonne partie de ladite Eglise. »

L'ordre des Dominicains naissait à peine, et il comptait dans ses rangs des hommes capables d'élever et de diriger les nouvelles constructions du temple. Pourquoi les annales du couvent n'ont-elles pas conservé soigneusement leurs noms? Il ne faut pas s'en étonner : le pieux ouvrier ne travaillait pas pour acquérir de la gloire, il passait silencieusement sa vie à réunir ces pierres qui devenaient *vivantes* sous ses mains fatiguées; il ne demandait qu'au Ciel le prix de son labeur. Dès le XIe siècle un grand nombre d'églises romanes ne devaient leur existence qu'à des moines vivant en communauté, dans l'ancienne Arvernie en particulier (1). Ils pouvaient se dire aussi à bon droit *les logeurs du bon Dieu.* Plus tard, on le sait, arrivèrent *les Frères Pontifes.*

La Providence sembla favoriser l'institution naissante. A l'évêque Foulques, si dévoué à l'Ordre, succéda Raymond du Falgard, né au château de Miremont, qui fut Provincial de l'Ordre. Il occupa le siége de Toulouse pendant vingt-neuf ans. Sous son administration, il ne cessa de se montrer le généreux bienfaiteur des religieux Dominicains, qui durent beaucoup à ses pieuses et abondantes largesses. Ce prélat donnait chaque année le montant de vingt-cinq tuniques pour les vêtir. Il fournissait le pain et le vin, et entr'autres dons qu'il leur fit, il les gratifia de quatre mille sols toulousains, de la tour qu'il avait achetée de Pierre de l'Orme et d'un jardin contigu. Enfin, les capitouls donnèrent au monastère cinq cents livres pour les premières constructions de l'église.

(1) Parmi les grands travaux d'utilité publique exécutés par les moines, il faut citer le *pont du Diable,* sur la Dore; il était regardé comme de construction romaine, et Montfaucon avait lui-même partagé cette opinion, qui n'a plus besoin d'être démontrée fausse (*).

(*) Voy. l'*Hist. des Ordres monastiques en Auvergne,* par Dominique Branche; 1 v. in-8°.

L'annaliste dominicain énumère ensuite d'autres donations faites à l'Ordre soit par des habitants de la cité, soit par le Viguier du comte de Toulouse, soit par le seigneur de Barravi, soit par le comte de Foix, en jardins, maisons et en sommes d'argent. Ces ressources suffirent pour continuer les constructions; et la partie de l'église qui comprenait la chapelle de la Sainte Vierge (côté oriental de l'église) et s'étendait jusqu'au milieu de la nef environ, fut achevée. La date assignée à ces travaux ne dépasse pas l'année 1270 à 1275.

La bibliothèque du couvent, qui était non-seulement à l'usage des Religieux, mais aussi des habitants de Toulouse, remonte à cette époque.

L'évêque Foulques, lorsqu'il bénit le cimetière et les fondements de l'église, lui donna la Sainte Vierge pour patronne. A l'époque de la canonisation de saint Dominique, alors récente, ce saint devint second patron de l'église. Il existait dans les archives du couvent une bulle de Clément IV (1252) qui ne permet pas d'en douter. Après la translation des reliques de saint Thomas, le Docteur angélique, au témoignage du P. Percin, en devint le patron spécial.

Il est bon de mentionner ici que ce fut en 1258 qu'eut lieu l'élévation solennelle des reliques de saint Saturnin, présidée par Raymond du Falgard. Les légendaires le désignent comme ayant lui-même élevé les os précieux du saint martyr. L'évêque ordonna à cette occasion une procession solennelle où le corps du Saint serait porté par les chanoines de la basilique et deux Frères Prêcheurs. Le jour de la fête de saint Saturnin, les Religieux portaient à la procession sa tête vénérée, marchant sous la croix du chapitre. Des liens de confraternité religieuse, établis par saint Dominique, membre du chapitre de Saint-Sernin comme chanoine de Saint-Augustin, entre ses disciples et les chanoines de la basilique, devinrent de plus en plus étroits; ils ne furent rompus qu'à la sécularisation du chapitre. Ils ont été renoués avec les plus vives sympathies à l'époque du rétablissement des Frères Prêcheurs dans notre ville, et les portes de la basilique se sont les premières ouvertes pour les enfants de saint Dominique, en 1852, à la voix du grand orateur

à qui la France doit le rétablissement des Dominicains et qui a doté notre ville d'une maison de son Ordre.

Nous suivrons maintenant, dans l'énumération des faits qui vont suivre, autant que nous le pourrons, l'ordre chronologique, donnant la priorité à ceux qui se rattachent à la construction du monument. Il en est d'autres qui intéressent le dévouement religieux de nos pères, liés intimement à l'église des Dominicains, que nous raconterons ensuite. Enfin, certains évènements historiques ne doivent pas être passés sous silence; nous leur avons assigné l'ordre qui nous a paru le plus convenable.

En 1285, Pierre-Raymond Hunaud, prieur de la maison de Pamiers, fut nommé prieur de celle de Toulouse. L'annaliste dominicain nous fait connaître que, sous son administration, les travaux de la voûte de l'église, soutenue par des colonnes en pierre molaire *(lapidibus molaribus)*, furent entrepris et continués avec ardeur. Il ajoute, sans y croire, que l'église ne reposait sur aucun de ces fondements qui assurent la solidité des édifices. Ceci nous porte à penser qu'à l'exemple d'autres populations, les habitants de Toulouse avaient vu du merveilleux dans la construction des édifices religieux qui s'élevaient alors en France, et en particulier de l'église des Dominicains.

Il vient d'être parlé des travaux qui avaient pour objet la voûte non encore achevée de l'église. Le P. Percin nous fait connaître que l'évêque de Toulouse, Hugues de Mascaron, en 1214, donna mille livres tournois pour l'exécution de ces travaux, qui servirent encore à en entreprendre d'autres.

Ce fut le 2 février 1291, jour de la Purification, que l'abbé de Moissac célébra solennellement la première messe à l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie.

En 1313, le R. P. Bequin, notre compatriote, transféré de la maison de Bayonne à celle de Toulouse, signala son priorat par la construction de la sacristie, utile et belle dépendance de l'église. Plus tard, ce Religieux fut fait évêque de Lynisse en Chypre et patriarche de Jérusalem; enfin, il fut créé cardinal et maître

du Sacré-Palais (1) par le pape Jean XXII; il mourut en 1328.

En 1339, Dominique Grimier, qui fut plus tard aussi maître du Sacré-Palais, et évêque de Pamiers, fit construire à ses frais la chapelle où reposèrent nos Frères (2); on compta d'abord vingt-quatre tombeaux différents : six étaient destinés aux chanoines de Pamiers qui viendraient à décéder dans Toulouse; les curés dans les paroisses desquels ils cessaient de vivre, n'avaient aucun droit sur leurs dépouilles mortelles; ils étaient inhumés par les Dominicains, d'après les rits de l'Ordre. Cette chapelle, dédiée à saint Antonin, était ornée de peintures murales; on voyait à la voûte, entr'autres décorations de ce genre, le Saint placé sur un navire entre deux aigles. Telles étaient les armes du chapitre de la ville de Pamiers : « d'azur à un navire d'argent flottant sur des ondes de sinople; dans lequel est le Saint vêtu d'un rochet, qui étend une main hors du bord entre deux aigles. »

Avant le dîner et le repas du soir, les Religieux avaient l'habitude de se rendre dans cette chapelle et d'y réciter le Psaume *De profundis* pour leurs frères décédés.

(1) C'est au pape Honorius III qu'est due l'institution de l'éminente charge de maître du Sacré-Palais; il en revêtit saint Dominique, qui en fut le premier titulaire. Une des principales fonctions de ce dignitaire est de désigner les orateurs qui doivent prêcher devant le pape, d'examiner et censurer leurs discours, de les reprendre publiquement s'ils n'avaient point obéi à ses prescriptions. Une copie de chaque discours doit être remise au maître du Sacré-Palais, qui a la haute direction sur l'instruction religieuse de la famille pontificale.

La parole évangélique est si bien dévolue au Dominicain, que là où il ne prêche pas lui-même, il veille à l'intégrité de cette sainte parole. Aussi, une constitution de Calixte III confère à perpétuité les fonctions de maître du Sacré-Palais à un des Religieux les plus distingués de l'Ordre. Les fonctions de censeurs et réviseurs des livres et des productions de la presse romaine, ont été attachées à la charge de maître du Sacré-Palais (*).

(2) Nous aurons occasion de revenir plus tard sur le lieu de la sépulture des Religieux. La chapelle construite par Dominique Grimier devint bientôt insuffisante, et une autre chapelle devint le lieu de la sépulture des FF. PP.

(*) *Hist. des Chapelles papales*. 1 vol. in-8°, par A. Manavit. Paris 1837. Ambroise Bray.

En 1381, Jean de Cardailhac, patriarche d'Alexandrie et archevêque de Toulouse, donna aux Dominicains, par acte notarié, des ornements destinés aux messes solennelles, estimés plus de quarante mille livres tournois, qui tombèrent plus tard au pouvoir des hérétiques. Ce Prélat fut enterré dans l'église Saint-Etienne. Il est glorieux pour lui qu'un de ses neveux se soit allié à l'illustre famille des comtes d'Aquin, d'où est issu le glorieux saint Thomas. La ville de Toulouse possède des descendants de cette noble famille (1).

Au témoignage de l'annaliste de l'Ordre, on pouvait considérer l'église comme achevée un peu avant l'année 1385, grâce aux largesses de Guillaume Pierre de Godivo, cardinal, décédé à Avignon, en 1336, dont les restes mortels furent transportés dans l'église des Dominicains, comme nous l'apprenait une longue inscription placée à droite, sur la porte du chœur, qui commençait par ces mots : *Dominus frater Guillelmus Episcopus Sabinensis Cardinalis*, 1385, etc.

Cette inscription nous faisait connaître plusieurs traits de la vie du Prélat. Il fut un des bienfaiteurs les plus insignes de l'Ordre : il bâtit plusieurs églises et monastères, les agrandit ou les orna.

(1) Voici, d'après notre annaliste, la généalogie de la famille Cardailhac, imprimée à Paris par Ed. Martin, 1651, les ancêtres du jeune marquis de Cardailhac, neveu du prélat.

« Marie-Victoire de Faugeras de Chavailles, noble épouse du seigneur du Puget, président au parlement de Toulouse, eut pour grand'mère Victoire d'Aquin, des comtes de Lorette en ligne paternelle, et en ligne maternelle elle descendait des princes de Caraccioli et de Maffi, vice-roi de Naples. Antoine d'Aquin, gouverneur de Picardie sous François Ier et Henri II, eut une fille, Victoire d'Aquin, qui fut mariée au marquis de Cardailhac. De ce mariage naquit dame Victoire de Faugeras de Chavailles du Puget. »

La famille du Puget est maintenant éteinte dans nos contrées; elle était alliée, par les femmes, à la famille d'Arbou.

Cette alliance fut tellement appréciée, elle fut si glorieuse pour la famille de Cardailhac, que le pape Innocent XII adressa une lettre apostolique de félicitation au jeune marquis de Cardailhac, qui s'alliait à l'illustre famille de saint Thomas d'Aquin, rapportée par l'historien du couvent (*).

(*) *Monum. conv. Tolos.*

Les couvents d'Avignon, de Toulouse, de Bayonne; les Sœurs de Prouille, les Frères Marie de la Rédemption, les Frères de la Merci eurent part à ses largesses.

Pierre de Godivo fit achever la partie de l'édifice qui s'étend du mausolée de saint Thomas d'Aquin à la porte de l'église qui conduit au cloître.

L'édifice, comme on vient de le dire, pouvait donc être considéré comme terminé en 1385. Il paraît cependant démontré à l'auteur qu'à l'époque où mourut le cardinal de Godivo, le maître-autel du chœur n'était point construit, et le chœur n'était point achevé; il n'y avait d'autel majeur que celui de la chapelle du chevet, dédiée à N.-D. du Rosaire. Après la translation du corps de saint Thomas, en 1369, le maître-autel fut érigé non loin des lieux où un premier monument, détruit plus tard, avait été élevé à la gloire du saint Docteur.

Le cardinal de Godivo, mort à Avignon en 1336, fut transporté dans l'église des Dominicains en 1386. Après plusieurs translations, ses restes mortels furent déposés dans le sanctuaire, au côté de l'Evangile.

Les dépouilles mortelles de Raymond du Falgard, déposées d'abord à la chapelle du Rosaire, le furent plus tard au milieu du chœur.

Le P. Percin croit que c'est encore à cette époque que fut construite la chapelle dédiée à saint Hyacinthe, à l'aide des largesses du même cardinal. Dans l'épaisseur de l'un des murs de cette chapelle, furent déposés, au témoignage de l'annaliste, les restes mortels de leurs Frères qui avaient été envoyés à Avignonnet, petite ville du Languedoc, un des foyers de l'hérésie albigeoise, *pretiosa ossa trium Fratrum nostrorum in Avenioneto pro fide occisorum* (1), dit l'annaliste.

(1) Le P. Percin parle ici des inquisiteurs de la foi envoyés à Avignonnet dans le but de convertir les hérétiques de nos petites villes du Languedoc, depuis longtemps rebelles, et de leur faire leur procès s'il y avait lieu. Ils furent mis à mort par ces hérétiques, dont les chefs furent plus tard condamnés et exécutés par ordre de Raymond.

Consécration solennelle de l'église des Dominicains.

Ce fut le 22 octobre de la même année (1386) qu'eut lieu la consécration solennelle de l'église des Dominicains par l'archevêque de Lesbos, religieux carme de Médelin (en Estramadure). Cette cérémonie fut des plus imposantes; le duc de Bourgogne, oncle du roi Charles VI, fut le parrain de l'église; le cardinal de Latour, Jean de Cardailhac, patriarche d'Alexandrie; l'archevêque de Toulouse, les évêques de Cahors, d'Auxerre et de Rieux; les comtes d'Etampes, d'Auxerre, d'Armagnac, de l'Ile-en-Jourdain, de Pardiac, d'Albret, et plusieurs ecclésiastiques au milieu desquels on distinguait le Frère Raymond Béquin, de Toulouse, patriarche de Jérusalem, assistaient à cette consécration.

Mentionnons ici, pour la vérité historique, comme un des faits restés célèbres dans nos annales, surtout dans celles du couvent, que ce fut en 1389 que le comte de Foix reçut et traita avec une splendeur inouïe le roi de France Charles VI, qui était venu à Toulouse. On peut voir dans nos historiens le détail des fêtes qui eurent lieu pendant le séjour du monarque dans les salles du couvent des Frères Prêcheurs.

Reproduisons maintenant, aussi fidèlement que nous le pouvons, mais sous toute réserve, la description que fait le P. Percin du monument qui venait d'être consacré :

« L'édifice entier est construit en briques, d'après l'usage du pays. Sa longueur est de 80 pieds géométriques; sa largeur de 25,

On ne comptait sans doute que trois Dominicains parmi eux; mais les Inquisiteurs étaient plus nombreux; les historiens du Languedoc en comptent onze, qu'ils désignent ainsi qu'il suit : Guillaume Arnaud, ancien chanoine de Montpellier; Raymond *Scriptor*, chanoine de Saint-Etienne; frère Etienne, de l'ordre Mineur; un moine Bénédictin de Cluny, et sept autres ecclésiastiques, qui tous périrent misérablement. Ils sont considérés dans l'Ordre comme martyrs. Ce titre paraît sans doute peu mérité; mais on peut toujours les considérer comme martyrs de leur obéissance à la volonté de leurs supérieurs et de leur dévouement à la cause de la Religion, qu'ils défendaient.

et sa hauteur atteint 45 coudées géométriques. Un grand nombre de chapelles sont construites des deux côtés, au nombre de 19, afin que plusieurs prêtres puissent offrir à la fois le saint Sacrifice. Le sol est d'une solidité remarquable, il est entièrement maçonné, même là où il n'a à soutenir ni murs ni colonnes. Plusieurs parties de l'édifice, dans lesquelles l'architecte a suivi l'ordre corinthien, sont vraiment remarquables.

» Le milieu de l'édifice est soutenu dans toute sa longueur par sept colonnes (1) sur lesquelles s'appuie de part et d'autre une double voûte. Des entre-colonnements égaux servent à l'embellir. Quant à la dernière colonne, qui se trouve à l'orient de l'édifice, et qui regarde le grand autel du Rosaire, on la considère comme un chef-d'œuvre de l'art; c'est du moins ce qu'en disent, alors qu'ils l'examinent, tous les vrais connaisseurs, habitants ou étrangers. En effet, vingt nervures cintrées, que je puis appeler des projections en pierre de taille, et qui subdivisent, comme autant de rayons, l'hémicycle où les deux voûtes latérales viennent se confondre en une seule, se dirigent, des interstices qui séparent neuf des chapelles, jusqu'à cette colonne, et finissent peu à peu par ne faire plus qu'un avec elle, réunissant ainsi en un seul point, et resserrant comme en faisceau, plusieurs segments de voûte de formes variées.

» L'or brille sur les autels, ornés de remarquables peintures. Je passe sous silence le mausolée de saint Thomas d'Aquin, célèbre dans le monde chrétien; demeure digne de l'hôte illustre dont il renferme les précieux restes.

» Les tuiles qui recouvrent l'édifice méritent d'être remarquées; les pièces de bois qui les soutiennent sont à l'abri des ravages du temps; on n'y voit pas même de toiles d'araignées, et malgré la largeur de l'église, les poutres sont toutes d'une seule pièce, et

(1) Nous nous sommes demandé comment le P. Percin, si fécond dans son ouvrage en citations oiseuses de l'Écriture et des Pères, ne s'est pas inspiré ici d'une pensée symbolique en rappelant le temple bâti par la Sagesse : *Sapientia œdificavit sibi domum, excidit columnas septem.* (Prov. IX, 1.)

chacune d'elles, par leur extrémité, répondent à la partie correspondante du mur de l'édifice. Peu de personnes savent encore quelle est l'espèce de ce bois; il continue à porter le nom de *Melle* que lui ont donné nos ancêtres. Au reste, il existe encore quelques vestiges des forêts où ces poutres ont été coupées, et d'où elles ont été apportées. L'importance et la multiplicité des coupes ont amené par la suite la destruction de ces forêts.

» Le clocher de l'église se fait aussi remarquer par sa structure et son élévation; sa hauteur est de 45 coudées au-dessus du sommet ou faîte de l'église; son diamètre diminue insensiblement et se termine en pyramide. Il a deux fois la hauteur du toit qui recouvre l'édifice. Sa forme est octogone, chacun de ses angles est orné d'une colonne; les intervalles des colonnes sont percés de fenêtres; ces fenêtres, arquées, sont superposées jusqu'au nombre de cinq; et cette disposition, loin de la diminuer, augmente la solidité de l'édifice; ses parois ont, en effet, une très grande épaisseur, et ce qui contribue singulièrement à embellir un monument déjà si beau et si élégant, c'est qu'à la base de la flèche du clocher, qui est recouverte de lames de plomb, règne une grande galerie en bois en forme de treillis. Et de même que les étrangers admirent les tours de la ville de Toulouse, de même le couvent des Frères Prêcheurs se fait remarquer par l'élégance de son clocher. »

Tel est le récit que le pieux annaliste nous fait de l'église du monastère; nous n'en avons point altéré la fidélité. Nous continuerons maintenant l'exposé des faits d'après l'ordre des temps.

Déjà Grégoire XI avait exhorté les fidèles à contribuer par leurs largesses à la construction d'un tombeau en l'honneur du Saint, et en 1374, centième anniversaire de la mort du saint Docteur, cette fête fut célébrée avec la plus grande pompe; plusieurs évêques y assistèrent, et Jean de Cardailhac, dont le nom se trouve à presque toutes les fêtes du Docteur angélique, y célébra les saints mystères.

La piété de nos pères semblait ingénieuse à accroître et répandre la dévotion à saint Thomas; tous lui rendaient hommage, les

grands et les petits, et demandaient encore pour lui de nouvelles gloires et plus de splendeur dans le culte rendu à sa mémoire.

Dès l'année 1363, Urbain V avait ordonné au clergé de la province de Toulouse de rendre à l'ange de l'école tous les honneurs possibles. Une bulle du même Pontife enjoint de regarder et de suivre comme vraie et catholique la doctrine du saint Docteur. Une autre bulle défend, sous les peines les plus graves, à tout ecclésiastique régulier et séculier, de distraire la moindre partie des reliques; à tous laïcs de prendre ou porter ailleurs le corps et la tête, et même un fragment, sans la permission du Maître de l'Ordre, du Chapitre général et du Prieur du couvent de Toulouse, sous peine d'excommunication. Les Souverains Pontifes accordèrent de grandes indulgences aux pratiques de dévotion en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, et se plurent à encourager et récompenser la piété des fidèles.

Ce fut en 1387 qu'eut lieu l'érection, dans l'église des Dominicains, de la confrérie établie en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, dont les annales du couvent conservèrent les statuts. Jean de Cardailhac, archevêque de Toulouse, avait fixé au 7 mars la fête du Saint, et avait ordonné qu'elle serait de précepte. Cette ordonnance fut renouvelée en 1418. Dominique de Florence, de l'ordre des Frères Prêcheurs, ordonna une plus stricte exécution de ces décrets. Enfin, le cardinal de Joyeuse, par une ordonnance spéciale, en date du 4 janvier 1597, avait renouvelé à cet égard toutes les ordonnances de ses prédécesseurs; et, en 1644, Charles de Montchal voulut donner un témoignage de sa vénération à l'égard du saint Docteur, en publiant une ordonnance épiscopale qui avait également son culte pour objet spécial.

Dès la translation du corps de saint Thomas, les Capitouls avaient fait vœu d'offrir chaque année au saint Docteur deux magnifiques cierges de cent livres chacun. En conséquence, le 6 mars, veille de la fête, à trois heures de l'après-midi, les Frères Prêcheurs se rendaient processionnellement au Capitole ou à la Maison-Commune. Ils étaient reçus par les huit Capitouls, qui se réunissaient à eux

pour se rendre à l'église du couvent, au son des instruments de musique. Là, les magistrats déposaient sur le maître-autel les cierges qu'ils venaient offrir. La cérémonie se terminait par le baiser de paix. Le lendemain, jour de la fête, célébrée avec la plus grande solennité, les mêmes magistrats, revêtus de leurs beaux costumes, assistaient à l'office du matin et du soir sur des siéges richement décorés. Ce pieux usage s'est maintenu jusqu'aux premiers jours de nos discordes civiles, et ce n'est pas le seul témoignage de vénération que nos consuls s'empressèrent de rendre chaque année à la mémoire du Docteur angélique.

Les anciennes annales des Dominicains conservaient avec soin la mémoire d'un des saints les plus illustres de leur ordre. Nous ne pouvons passer sous silence une des circonstances qui se rattachent à la vie de ce saint personnage et au couvent où il fit ses premières études; nous voulons parler du bienheureux saint Vincent Ferrier : il revint à Toulouse, où il avait fait sa première éducation ecclésiastique, de son couvent de Lérins, en 1416; il prêcha, le jour des Rameaux de cette année, dans l'église de Saint-Étienne. Au témoignage du P. Percin, l'effet produit par l'éloquente parole du dévoué missionnaire fut tel, que la population de Toulouse s'en émut. La foule se porta au-devant de l'orateur; on criait partout : *grâce et miséricorde!* Les uns cherchaient à baiser ses mains, d'autres à toucher ses vêtements. Au sortir de l'église de Saint-Étienne jusqu'à notre couvent, continue l'auteur, sa marche fut un vrai triomphe. Le lendemain, le même Saint donna dans l'église des Frères Prêcheurs un second discours où assista Dominique de Florence, archevêque de Toulouse, et une foule immense de fidèles. On attribue plusieurs miracles à saint Vincent Ferrier pendant le séjour qu'il fit à Toulouse.

Le Saint apostolisa plusieurs villes de nos environs, entre autres Castres, Caraman et Muret. Il prêchait sur les places publiques, où sa chaleureuse éloquence impressionnait vivement le peuple.

C'est une tradition qui s'est longtemps perpétuée parmi nous, que l'ancienne chaire de Saint-Étienne était celle dans laquelle

étaient montés saint Bernard (1), saint Dominique, saint Vincent Ferrier et saint Antoine de Padoue; il en est peu du haut de laquelle auraient parlé de plus grands saints et de plus grands orateurs. Elle fut détruite lorsque l'église Saint-Étienne devint le *Temple de la Raison.* On lui substitua une tribune; on ne pouvait agir plus logiquement.

En 1459 fut établie, sur la demande des marchands du bourg et de la ville, la confrérie de saint Vincent Ferrier qu'ils prirent pour patron. Dans la suite, les descendants de ces mêmes marchands jetèrent dans le cloître les fondements d'une chapelle dédiée aux Rois Mages, qu'ils prirent pour patrons, comme nous le dirons bientôt.

Enfin, la plus célèbre de toutes les confréries dont le souvenir s'est perpétué parmi nous, et qui remonte au berceau de l'ordre, est celle de Notre-Dame-du-Rosaire. C'était la plus nombreuse, la plus populaire de toutes les sociétés de ce genre. La fête était célébrée avec Octave le premier dimanche d'octobre. Des magistrats du Parlement, les nobles Capitouls assistaient à la procession; elle parcourait les rues de la cité; c'était une fête pour la ville entière.

Pour n'omettre aucune des confréries établies dans l'église des Frères Prêcheurs, nous dirons qu'une société du Saint-Sacrement y avait été fondée; elle se composait d'un très grand nombre de confrères, et remontait à l'époque de l'institution de la fête Eucharistique dans le monde catholique.

Ces nombreuses confréries rendaient dans notre ville l'église des Frères Prêcheurs très populaire : bourgeois, marchands, artisans, ouvriers, tous se rencontraient réunis par un même sentiment sous ces voûtes séculaires où avaient prié nos pères. Ils

(1) Saint Bernard accompagna le légat à Toulouse, envoyé par Eugène III. Ce Pontife était monté, en 1145, sur la chaire de saint Pierre, qu'il n'occupa que huit ans, pour combattre les Henriciens, précurseurs des Albigeois. « Il y fut reçu comme un ange envoyé du Ciel... Tandis qu'il séjourna à Toulouse, il ne cessa de prêcher contre les nouveaux hérétiques » (*).

(*) Voyez Lafaille, t. I, p. 97.

tenaient de fréquentes et quelquefois de bruyantes assemblées; on y discutait sur les intérêts de la confrérie; on y réglait des comptes; on y dressait les programmes des fêtes : c'étaient les véritables comices religieux du peuple toulousain.

Parmi les confréries les plus renommées établies dans l'église des Dominicains, celle du Saint-Nom-de-Jésus est une des premières. Le pape Paul V accorda à cette dévotion de grandes indulgences. La bulle pontificale qui l'établit à Toulouse reconnaît cette célèbre société comme propre à l'Ordre de saint Dominique et à aucun autre. Elle fut publiée sous l'épiscopat de Mgr de Montchal, et toutes les années, au 1er janvier, cette fête était l'objet d'un culte général de la part des habitants de Toulouse.

Elle fut instituée légalement, le 1er janvier 1642, par acte notarié, au rapport du P. Percin. Ce même jour, treize cent soixante-deux personnes allèrent se faire inscrire en qualité de sociétaires. Un tel empressement était un des caractères distinctifs de la piété de nos ancêtres. Dans son concile provincial de 1590, le cardinal de Joyeuse avait voulu établir cette fête, qu'il regardait comme une réparation faite au nom sacré du Sauveur des hommes; mais cette institution ne fut établie réellement qu'à l'époque dont nous parlons. Après ce court exposé sur les confréries de l'église des Frères Prêcheurs, nous continuons la description des lieux et le récit des faits qui s'y rattachent.

En 1527, on agrandit la chapelle dédiée à saint Jérôme, qui le fut plus tard à saint Joseph; il existait dans cette chapelle, derrière le nouvel autel, une belle statue du saint Docteur, en pierre, attribuée au célèbre Bachelier; il paraît qu'elle était digne de la réputation de l'artiste, au rapport de l'historien du couvent.

Une des chapelles les plus remarquables de l'église était celle de saint Dominique. Elle était décorée de belles peintures. Nous ne savons point l'époque où elle fut construite, mais elle dut être une des premières, étant dédiée au saint fondateur, et elle n'a jamais changé de vocable à cause de son importance religieuse. Nous aurons encore occasion de parler de cette chapelle, qui existait en 1790, objet spécial de la piété des fidèles.

Le P. Percin raconte que la même année plusieurs bourgeois et marchands soit du bourg, soit de la ville, firent agrandir, restaurer et embellir à leurs frais plusieurs chapelles de l'église.

Nous arrivons à une époque de pénibles souvenirs.

Toulouse ne devait pas échapper au fléau des guerres religieuses. Ligués avec leurs frères de la Navarre, du Quercy et de plusieurs villes du Midi, les Huguenots firent dans nos murs, le 11 mai 1562, une formidable levée de boucliers. Nos quartiers devinrent autant de camps retranchés ; la cloche du couvent ne cessa, dans ces jours de sinistre mémoire, d'appeler les catholiques aux armes. Un feu d'artillerie bien dirigé et parti des sommités du Capitole vint démolir une des petites tours du clocher, qui s'écroula et entraîna le bourdon dans sa chute. Le couvent resta un instant au pouvoir des factieux; ils n'eurent le temps que de se livrer à un rapide pillage, et d'enlever les lames d'argent qui recouvraient la châsse de saint Thomas, retrouvée intacte par les Frères Prêcheurs, lorsqu'ils rentrèrent dans leur temple profané, après la mémorable défaite des protestants, le 17 mai.

Cet événement eut trop de retentissement en Europe pour ne pas exciter la sollicitude du Souverain Pontife Pie IV; le bruit s'était répandu que le corps de saint Thomas avait été livré aux flammes. Voici comment s'exprime à cette occasion l'annaliste Lafaille :

« Le bruit ayant couru que le Corps de S. Thomas avoit esté brullé par les Heretiques en 1562, lors qu'ils s'étoient emparez des Monasteres, le General de l'Ordre des Jacobins auroit mandé au Prieur du Convent de Tolose de l'en assertener, parceque Nôtre S. Pere le Pape vouloit en sçavoir la vérité. F. Arnaud de F. Fort, Docteur Regent en Théologie et Prieur du Convent, vint en la maison de Ville prier les Capitouls de s'acheminer vers ledit Convent pour en faire la recherche et preuves; ce qu'ils firent. Où après avoir ouï la Grande Messe, ils furent conduits par le Prieur en une haute galerie derriere le grand Autel où est le Sepulchre de S. Thomas d'Aquin à la requisition de F. Arnaud de F. Fort, et ils trouverent ledit Sepulchre fermé d'un treillis de fer à trois serru-

res. Lequel étant ouvert on y trouva un coffre de bois teint de verd de la longueur de trois pans et demi ; et de largeur de deux, sous un couvercle vouté de pierre, au dessus duquel étoient gravez ces mots : *Hic jacet Corpus S. Thomæ d'Aquino. Ordinis Predicatorum.*

» Au dessus du coffre étoient peintes les armoiries des Rois de France et de Sicile, et de la Ville de Tolose, et du Saint, et après que ce coffre eut esté ouvert on trouva dedans une feuille de papier contenant le nombre des ossemens sacrez, Sçavoir la teste sans machoire inferieure, une épaule, une clavicule, cinq costes, une non entière, huit vertebres du dos, une partie de l'os appelé *Cauda*, deux os des cuisses, deux os d'une jambe, une partie de l'os *Sacrum*, deux os de l'un des coudes, le petit os ou petite focille de l'autre coude : tous en nombre de vingt cinq de couleur rouge et sanguine. Tous lesquels ayant esté veux furent remis au lieu où ils étoient auparavant : et les quatre serrures de Sepulchre fermées. 13 *janvier* 1587. »

L'année 1589 est restée tristement mémorable dans nos annales. Nous ne raconterons ni les événements qui précédèrent la fin du président Duranti, ni la mort héroïque de ce grand magistrat. On sait qu'il fut conduit des prisons du Capitole dans la maison des Frères Prêcheurs, et que forcé de se rendre aux menaces des rebelles, il se montra sur la porte en face du monastère des Béquins (celle de la rue appelée *Pargaminières*) : c'est là que fut immolée cette noble victime.

Le reliquaire d'argent destiné à recevoir le vénérable chef de saint Thomas, fut béni solennellement par Christophe de l'Estang, évêque de Carcassonne, le 24 mai 1595. Le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, qui avait doté le couvent de ce beau reliquaire, assista à la cérémonie, ainsi que les personnages les plus distingués de la cité.

En 1623 la chapelle des Rois Mages fut achevée. La fête de l'Epiphanie était célébrée avec pompe par les seigneurs marchands du bourg. La cérémonie du soir la terminait par une procession autour du cloître décoré de riches tentures et d'une brillante illumination. Le dais était porté par quatre marchands, revêtus du

costume en usage chez les habitants de ce quartier. On lisait sur les murs de cette chapelle plusieurs inscriptions qui rappelaient le nom des magistrats sous lesquels elle avait été bâtie, et l'on voyait, appendus à la voûte, les portraits des Rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV (1).

Le beau mausolée consacré à la gloire de saint Thomas, tel qu'on le voit aujourd'hui, fut élevé la même année (1623) par les soins et sous la direction de Frère Claude Borrey, de Bessières, diocèse de Toulouse, et Frère Dinat, bourguignon. Les Religieux firent des quêtes en Espagne, en Italie et en France, pour subvenir aux frais du monument. Le duc de Nivernais voulut contribuer à sa construction en donnant au monastère deux colonnes de marbre pour servir à son ornementation, il chargea les Capitouls de les offrir aux Dominicains. Les autres six furent données au couvent par des Religieux de la maison, et en particulier par François Percin, lecteur de philosophie à Carcassonne et puis à Toulouse, où il mourut en 1632.

Un chapitre général de l'Ordre fut assemblé l'an 1628, et il fut décidé qu'on renfermerait les précieuses Reliques de saint Thomas dans une châsse de vermeil.

Voici ce que racontent nos historiens :

« Cette châsse, d'un travail admirable, fut exécutée à Paris. Le Roi Louis XIII donna quatre mille livres; le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, quatre mille; l'archevêque de Narbonne, quinze cents; l'assemblée du clergé de France, trois cents; les présidents du Parlement, six cents; la ville, six cents; les fidèles, une somme considérable qui n'est pas désignée. Le jour de la Pentecôte, l'ancienne châsse fut ouverte en présence d'un peuple immense; les ossements furent successivement montrés aux

(1) Cette chapelle dut changer plus tard de dénomination. Il n'en reste aucun vestige dans le cloître ni dans les vocables récents des chapelles de l'église. A la mort du P. Percin, la fête dut continuer d'être célébrée à l'autel du chœur par le Commerce de Toulouse. Nous regrettons vivement que cette pieuse coutume ne se soit pas perpétuée dans l'église de la Daurade, où elle avait été si heureusement rétablie.

fidèles, et placés ensuite dans la châsse de vermeil. Pendant huit jours, les Reliques furent exposées à la vénération publique. Chaque jour, on prononça le panégyrique du Saint en diverses langues, et on soutint des thèses publiques sur la doctrine du saint Docteur, en présence des membres de l'Université et du Parlement, qui pendant ces huits jours ne tint pas ses audiences ordinaires. Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, ordonna une procession solennelle pour le jour de la Sainte Trinité.

Après la messe pontificale qui fut célébrée dans l'église des Jacobins, la procession se mit en marche; elle était composée de tous les ordres du clergé régulier et séculier. On y voyait les évêques de Mirepoix, de Lavaur, d'Alet, de Saint-Pons et de Lodève. La châsse du Saint était portée par les Dominicains, et entourée des députés de toutes les maisons de l'Ordre. La procession fit station à l'église métropolitaine. Henri de Bourbon prince de Condé, premier prince du sang, attendait le corps sur le seuil du grand portail de l'église; il se prosterna avec toute sa cour devant la châsse, se plaisant à donner ainsi un témoignage public de sa vénération profonde pour le saint Docteur. On n'avait jamais déployé à Toulouse une plus rare magnificence : toutes les maisons étaient ornées de riches tentures, et partout on voyait l'image du Saint; les flambeaux étaient si multipliés, qu'ils paraissaient effacer même la clarté du jour. Dix-huit candélabres de bronze supportaient autant de torches ardentes pour représenter les dix-huit ouvrages du Docteur angélique. Après la procession, la châsse fut placée sur le superbe mausolée qui avait été élevé pour la recevoir. »

Cette châsse est la même que celle qui existait en 1790, mais qui fut détruite ou enlevée quelques années après, comme nous le dirons.

La chapelle de saint Antonin, dont nous avons déjà parlé, fut, en 1635, ornée des portraits de la Sainte Vierge et des saints Cosme et Damien. Les chirurgiens subissaient devant l'autel un premier examen, et prêtaient serment de soigner les pauvres gratuitement. La fête de leurs saints patrons était célébrée avec pompe,

et le soir le corps chirurgical assistait à la procession qui terminait la cérémonie.

Voilà ce que nous lisons dans l'annaliste dominicain, ce qui doit nous faire supposer que la belle chapelle de saint Cosme et de saint Damien, que l'on voit encore dans le cloître et par conséquent située hors de l'église, n'avait pas été destinée au même usage que la chapelle de saint Antonin. Nous n'avons rien trouvé dans le P. Percin qui pût dissiper nos doutes à cet égard. Nous croyons cependant que ce ne fut que postérieurement à l'année 1575 que la chapelle de saint Antonin cessa de servir aux inhumations des Religieux, surtout aux pieuses réunions chirurgicales.

Voici ce que nous lisons dans les décrets royaux d'Henri III de 1575 :

« Et à fin que lesdits Maistres Barbiers et Chirurgiens puissent auoir vne Confrairie en l'honneur de Dieu et des Benoits Sainct Cosme et Sainct Damien en leur communauté és bonnes villes de nostre Royaume où bon leur semblera, et que pour faire le diuin seruice ils se puissent assembler pour ledit fait, quand besoin en sera ; pourueu que en ce soient appellez et presens aucuns noz principaux Officiers ou leurs Lieutenants desdits lieux : esquels se feront lesdites assemblées et aussi nostredit premier Barbier ou son Lieutenant et des Iurez dudit estat. »

Barbiers et Chirurgiens en passant Maistres, tenus de payer cent sols à la Confrairie.

« Payeront lesdits Barbiers et Chirurgiens chacun quand ils seront passez Maistres cent sols tournois, pour aider et subuenir aux frais qu'il conuiendra faire pour l'entretenement de ladite Confrairie, à ce qu'auec l'aide de Dieu et d'iceux glorieux S. Cosme et S. Damien, ils puissent plus souuerainement ouurer aux corps humain. »

De n'oster ou soustraire les Apprentis ou Valets, les vns aux autres.

En l'année 1640, l'autel de saint Dominique avait reçu une riche châsse en vermeil. Les chapelles de saint Pie V, et de sainte Rose, celle de Notre-Dame-de-Pitié et de saint Paul, apôtre, furent aussi élégamment décorées.

En 1649, le mausolée de saint Thomas fut restauré et doré dans plusieurs de ses parties. Les chapelles de sainte Catherine de

Sienne, de saint Pierre, martyr, de saint Joseph, de saint Raymond, de saint Hyacinthe et de saint Éloi furent aussi embellies.

Nous nous reprocherions de passer ici sous silence un témoignage profond de vénération donné à la plus insigne relique de saint Thomas par Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui accompagnait le monarque à l'occasion de son mariage avec l'Infante d'Espagne, et qui arriva à Toulouse en 1659. Dans l'exposé historique des reliques du Saint, que l'on trouve dans l'appendice du *Monumenta conventûs Tolosani*, nous lisons : « Cette illustre princesse se rendit au couvent des Dominicains pour y vénérer la tête du Docteur angélique. Pendant qu'elle tenait en ses mains le reliquaire renfermant cette tête précieuse : *Voyons*, dit la reine, *si elle sent bon comme l'autre fois que je la vis.* On ignore à quelle circonstance la princesse faisait ici allusion. Vénérant ensuite plus particulièrement le chef auguste de saint Thomas, qu'on avait enlevé du reliquaire, elle le baisa respectueusement en disant : *L'odeur que cette tête exhale est douce et inspire la dévotion.* Pierre de Berthier, évêque de Montauban, qui accompagnait la princesse, lui attesta que cette tête, lavée plusieurs fois à l'eau bouillante, avait toujours exhalé une odeur suave qui se communiquait à l'eau dont on se servait » (1).

En 1678, le réfectoire du couvent fut décoré de peintures murales représentant la vie de saint Thomas, par le Frère Balthasar Moncornet ; le cloître fut orné aussi par le même Frère de peintures murales, représentant les principales circonstances de la vie de saint Dominique. La bibliothèque du couvent et plusieurs parties de l'église furent décorées par ce même Frère.

En 1685, la fête de saint Thomas fut solennisée avec plus de pompe ; on vit plusieurs prélats célébrer en même temps les saints Mystères aux quatre autels consacrés à saint Thomas, élevés aux quatre faces du monument. Ce furent Mgr Joseph de Montpesat de Carbon, archevêque de Toulouse ; Mgr Louis Rechine, Voisin de Guron, évêque de Comminges ; Mgr Gabriel de Saint-Estève,

(1) Voy. *Hist. translat. Corp. S. Thomæ.* (*Monum. conv. Tolos.*)

évêque de Couseran; Mgr Armand de Biscaros, évêque de Bourges, qui, par leur présence, ajoutèrent à l'éclat et à l'intérêt de la cérémonie.

Il est une circonstance qui intéresse de trop près le culte de saint Thomas pour être passée sous silence, et que le P. Percin a dû ignorer; elle a été sans doute postérieure à sa mort.

Le lecteur se rappellera peut-être qu'en 1595 le vénérable chef de saint Thomas avait été placé dans un reliquaire d'argent, donné par le cardinal de Joyeuse. Postérieurement à l'année 1692, époque où cessa d'écrire l'annaliste dominicain, sans qu'il nous soit possible d'assigner la date précise, à ce reliquaire fut substitué, par suite de pieuses largesses, un magnifique buste en argent, d'un très beau travail, que les plus âgés de nos concitoyens (en petit nombre) se souviennent d'avoir vu. Le chef vénéré du Saint était placé dans la cavité même de la tête du buste, sur le haut duquel était une lame d'argent qui, tournant sur elle-même, mettait à découvert une partie de la sommité de la tête du saint Docteur. Une fois l'année, le jour de sa fête, ce buste était placé sur une riche estrade au milieu du chœur, et les Religieux étaient admis à venir baiser respectueusement cette insigne relique, qui avait été comme le siége du Saint-Esprit, l'auguste tabernacle de la science théologique.

De l'année 1692 jusqu'en 1788 et 1790, nous n'avons rien à reproduire qui puisse intéresser le lecteur; les faits ont manqué d'ailleurs à nos recherches.

Nous trouvons, parmi nos compatriotes, derniers prieurs du couvent, Pierre Moisset, Pierre-Gabriel de Caumels, de Toulouse; Hyacinthe Moisset, Thomas d'Hermite; enfin, le dernier de tous, que la Terreur brutale fit sortir ainsi que ses disciples de la retraite chérie qu'ils s'étaient donnée, fut le R. P. Becqué. Déjà des signes avant-coureurs de cette terrible tempête qui devait bouleverser la France, jetée pour longtemps sur l'Océan des révolutions, ne se faisaient que trop appréhender; les vocations religieuses ne devaient pas être encouragées, les cœurs semblaient se serrer, la foi s'alarmer, la sécurité disparaître, et l'inquiétude se répandre. N'atten-

dons pas que des jours de sinistre mémoire se lèvent sur l'horizon de la Patrie, et terminons notre tâche par une description architectonique du monument, et l'état des lieux tels qu'ils étaient encore en 1790.

Le P. Percin n'a pas continué au-delà de l'année 1692 l'histoire du couvent du Toulouse, d'où nous avons extrait, comme nous l'avons déjà dit, ce que nous avons trouvé de spécialement relatif à l'église des Frères Prêcheurs. Il ne termina cependant ses jours, comme on l'a déjà vu, après avoir mérité l'estime de tous ses frères, que le 11 mars 1711 ; il avait consacré sa vie à d'utiles travaux et aux pratiques de la vie religieuse. Le P. Percin mourut la même année que notre annaliste Lafaille.

ÉGLISE DES DOMINICAINS.

On appelait *impasse des Jacobins* cette rue sans issue, située près le Collége Royal, aujourd'hui Lycée Impérial, qui conduisait à l'église; elle était clôturée aux deux tiers de sa longueur environ par une grande porte à deux battants en bois appuyés contre deux montants de maçonnerie surmontés d'un arceau. Cette porte était fermée la nuit. Là commençait la propriété des Religieux. Les bâtiments situés aujourd'hui à gauche, ainsi que leurs dépendances, leur appartenaient.

Donnons avant tout, sous le rapport architectonique, un aperçu sommaire de l'édifice, qui, par ses formes monumentales, pourrait appartenir au genre gothique flamboyant, qui n'était cependant pas encore de l'époque.

Cette église, établie sur un plan parallélogramique, était terminée au chevet par un demi décagone (1) ; la largeur du bâtiment,

(1) Les grandes proportions de l'église ont échappé au vandalisme révolutionnaire et n'ont pas varié ; mais elle est dans un tel état de dégradation intérieure, que nous ne pouvons la considérer aujourd'hui comme édifice religieux et que nous supposons qu'il a existé comme tel. Nous mettons au

mesurée à l'extérieur des chapelles latérales, était de 32 mètres 40 centimètres, et la longueur, mesurée de la ligne extérieure du mur de face jusqu'au mur extérieur de la chapelle dans l'axe du chevet, de 84 mètres 80 centimètres; ce plan était divisé en deux nefs dans le sens de la longueur de l'église; sept colonnes établies dans l'axe longitudinal de l'édifice, entre les deux nefs, recevaient les retombées des voûtes ogivales. Sept chapelles étaient établies sur chacun des côtés latéraux, entre les contreforts, et cinq au chevet. Pour rendre plus exactement notre pensée, nous disons que l'édifice présentait sur chacun des côtés de la nef l'emplacement de huit chapelles, et que son chevet se formait de cinq autres chapelles circulaires. Mais il n'existait en réalité que quatorze chapelles à vocable, sept au côté droit, cinq au chevet et deux au côté gauche. Les sept emplacements restants étaient consacrés à des destinations particulières. Des recherches scrupuleuses, et mieux encore des indications précises que nous avons été à temps de recueillir dans les souvenirs de quelques contemporains octogénaires, nous ont mis à même de donner le vocable exact des quinze chapelles existant dans l'ancienne église. Plusieurs d'entr'elles étaient renommées dans la ville de Toulouse par leur consécration, par leurs légendes, quelques autres par leur magnificence; enfin leur ensemble constituait une partie importante de l'étude monographique que nous avons entreprise.

La largeur intérieure des deux nefs, non compris les chapelles, est de 19 mètres 50 centimètres; et la longueur intérieure, de 70 mètres 80 centimètres. Les croisées établies sur les côtés latéraux et au chevet étaient au nombre de vingt; leur hauteur était de 10 mètres 40 centimètres, et leur largeur de 2 mètres. Ces croisées étaient divisées, dans le sens de la hauteur, en trois compartiments formés par deux meneaux en pierre; la partie supérieure de ces croisées, terminée en ogive, était ornée de trèfles. Les vitraux étaient montés en plomb sur châssis en fer; ils étaient coloriés et

passé ce qui n'existe aujourd'hui que traditionnellement ou d'une manière indécise et confuse.

s'harmonisaient avec le style général de l'édifice. Plusieurs d'entr'eux devaient être fort beaux, si l'on en juge par l'imitation en peinture murale d'une baie murée par l'une des faces du clocher adossée à l'édifice dans cette partie. Le fond de cette peinture est un vert d'eau sur lequel se dessinent des quatre feuilles bleues et rouges encadrant des médaillons carrés et circulaires. Les lobes des quatre feuilles sont décorés de feuilles et de trèfles. Les médaillons carrés sont ornés d'une fleur de lys blanche se détachant d'un fond bleu. Les médaillons ronds sont entourés de dentelures noires se dessinant sur un fond rouge (1).

Au-dessus des baies et presque sous la voûte les murs sont percés d'un œil de bœuf, ornés d'une rose à quatre lobes. Les parements intérieurs ou embrasures des baies et des roses étaient, ainsi que les nervures des voûtes, peints de bandes rouge et noir, alternées et séparées par des filets blancs.

Les baies élancées qui supportaient jadis ces vitraux existaient encore il y a bien peu d'années, et contribuaient singulièrement à donner à l'édifice l'aspect imposant dont une destruction barbare l'a dépouillé. En l'année 1847, le génie militaire voulut faire exécuter pour le casernement des troupes un plan qui consacrait la démolition de ces baies monumentales. Informée de ces projets, la Société Archéologique du Midi de la France employa tous les moyens en son pouvoir pour en prévenir l'exécution. Elle se mit en rapport avec Messieurs les officiers du génie, leur prouva que le nouveau plan ne nécessitait aucune dégradation extérieure, et qu'il pouvait s'adapter parfaitement aux anciennes ouvertures. Plusieurs amis des arts se firent un devoir de s'associer à ces démarches; l'admi-

(1) En 1812 tous les vitraux existaient encore; on voulut leur substituer des verres blancs. M. Virabent, architecte de la ville, les fit enlever avec les plus grandes précautions, et les porta dans les galeries supérieures du chœur de l'église de Saint-Étienne. Son intention était de les conserver pour les faire servir à l'ornement de la cathédrale. Malheureusement une des toitures des galeries tomba et écrasa toutes ces verrières, excepté une seule qui avait été placée ailleurs, et qui depuis a été placée dans une des chapelles du chœur, à droite.

nistration municipale elle-même les appuya de son influence; mais tant d'efforts réunis vinrent échouer devant une obstination inflexible. Ces pierres si gracieusement travaillées furent impitoyablement arrachées des murailles qui les enchâssaient depuis des siècles, pour faire place à ces ignobles fenêtres arrondies qui conviendraient tout au plus à un édifice d'exploitation rurale. Qu'est devenu maintenant l'amas énormes de pierres dentelées provenant de cette destruction, et qui devaient, nous disait-on alors, être précieusement conservées? Si l'on supputait tous les frais occasionnés par cette mesure déplorable, il serait facile de prouver que jamais vandalisme n'a été si dispendieux et si inutile.

La hauteur des voûtes, mesurées intérieurement, est de 26 mètres; chacun des sept piliers établis entre les deux nefs est d'une hauteur de 19 mètres 30 centimètres; ces piliers sont de forme circulaire, et ont 1 mètre 30 centimètres de diamètre.

La hauteur de l'édifice, mesurée jusqu'au niveau des cheneaux des couvertures, est de 26 mètres 50 centimètres.

La hauteur actuelle du clocher, élevé au flanc gauche de l'édifice, est de 44 mètres. La hauteur présumée, en y comprenant la flèche octogone qui le surmontait, était de 58 mètres. Cette flèche fut démolie par arrêt de la Municipalité révolutionnaire, le 22 octobre 1795.

Ce qui fixe surtout l'attention du visiteur, dans son aperçu général de l'édifice, et excite ses regrets, c'est de voir la façade entièrement cachée par une bâtisse moderne qui servait de prolongement au couvent. Cette malencontreuse construction nuit étrangement à la beauté du monument; elle ne permet pas d'embrasser d'un coup-d'œil sa forme extérieure. La partie supérieure de la façade, qu'on ne peut voir qu'à distance, se compose de deux grandes arcades sur lesquelles on voit encore deux rosaces de médiocre grandeur. Ces arcades sont surmontées d'une galerie fermée par une balustrade à nombreuses et fines colonnettes. Sur le fronton du monument et sur ses côtés, des contreforts supportent trois clochetons percés de fenêtres ogivales d'une forme gracieuse.

Les contreforts de l'édifice, si remarquables par leur hardiesse et la finesse de leurs lignes architecturales, attirent aussi les regards. Ils s'élancent dans les airs de la base au sommet, s'étageant par des ressauts d'une pente légèrement sensible. Deux rangs d'arcades superposées relient entr'eux ces contreforts, l'un, en haut, soutenant les combles, l'autre, en bas, servant de support aux fenêtres ogivales du temple. Ces arcades dessinent de gracieuses courbes autour de l'édifice (1).

Après cet aperçu général, pénétrons dans l'intérieur de l'église pour signaler les beautés.

Intérieur et description de l'Église.

La seule avenue des fidèles pour pénétrer dans l'église était l'impasse dite des Jacobins dont nous avons déjà parlé. Cette impasse était formée par une haute muraille longeant l'église, le couvent, et se retournant à son extrémité pour se rattacher à l'angle des constructions nouvelles, et servir de clôture au grand préau du monastère. La partie des nouveaux bâtiments du couvent qui formait leur épaisseur et longeait la ruelle était percée de deux grandes portes à coquille, dont la première servait à descendre dans le porche de l'église, la seconde était la grande entrée du couvent. Cette porte existe encore aujourd'hui dans son état primitif, et on voit encore à sa gauche la grande salle destinée au parloir des Religieux.

La porte qui précède celle-ci ne servant plus aujourd'hui à pénétrer dans le porche de l'église a subi de grandes modifications; son ouverture a été murée; on n'y voit plus qu'une porte de moyenne grandeur par laquelle on s'introduit dans l'emplacement de l'ancien porche, dans lequel on a construit un escalier de bois qui conduit aux magasins d'avoine. L'état des lieux, en 1789, était tout différent : cette porte était entièrement ouverte pour

(1) Voyez les intéressants articles publiés par M. le professeur Lacointa dans le *Journal de Toulouse*.

donner passage aux fidèles dans le porche où l'on descendait par un assez grand nombre de degrés, et qui se trouvait de plain-pied avec l'intérieur de l'église. Ce porche se prolongeait le long de la façade de l'église, et était à son extrémité séparé du couvent par une muraille où l'on avait ménagé une porte ogivale s'ouvrant dans le grand cloître. Cette porte était toujours fermée, mais elle pouvait au besoin fournir un passage direct pour pénétrer dans cette partie du couvent. Le chœur des Religieux occupait dans l'église une place inusitée, et divisait sa nef en deux parties égales. Son enceinte, fermée par de hautes boiseries, s'étendait du mur de façade au troisième pilier; nous donnerons plus bas sa description.

Revenons au porche des fidèles que nous avons abandonné un moment, pour faire comprendre à nos lecteurs l'aménagement des abords de l'église. C'est là que se développait le grand portail de droite de la façade, donnant entrée dans l'église : il était de forme ogivale orné de voussures multipliées, de colonnettes et de chapiteaux curieux dans le style de l'époque. A droite et à gauche étaient placées deux statues en pierre d'un médiocre travail, représentant les deux premiers protecteurs de l'Ordre dans l'attitude de la prière : les évêques Foulques et Raymond de Falgard. Ce portail est encore aujourd'hui conservé; on peut le voir en pénétrant par l'intérieur des écuries dans l'emplacement de l'ancien porche, converti en magasin à fourrage (1). Il est facile en le

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de signaler une observation bien digne de remarque. Il ne paraît pas qu'il ait jamais existé un portail à la seconde moitié de la façade, quoique l'on y remarque une rosace, une galerie, des clochetons; en un mot, toutes les décorations extérieures du portail de droite. Il est évident que le plan primitif de l'architecte de l'église était de lui donner deux portes jumelles correspondant à ces deux nefs jumelles aussi. D'un autre côté, le couvent qui masque aujourd'hui en entier la façade est une construction toute récente, et il est plus que probable que la belle façade de l'église s'est montrée à découvert pendant plusieurs siècles. Quel est donc le motif qui a empêché l'exécution de cette partie du plan primitif qui était commandée d'une manière si impérieuse par les lois de l'architecture et par toutes les convenances? Il est difficile de répondre à cette question. Peut-être l'état primitif des bâtiments du

voyant de comprendre l'énorme transport de terre qui a été opéré dans cette partie de l'édifice. Ce portail, qui devait être d'une grande élévation, est enterré jusqu'à la hauteur des chapiteaux des colonnettes qui supportent l'ogive de son ouverture. Ces remblais ont été faits évidemment à deux reprises. D'abord lorsque les Religieux effectuèrent, dans le siècle dernier, la construction nouvelle de leur couvent, et de nos jours, lorsque l'église a été appropriée à sa destination actuelle. Ces remblais méritent de figurer au nombre des barbaries multipliées opérées dans ce bel édifice. Il n'est pas difficile de comprendre combien ils ont altéré les proportions intérieures du vaisseau de l'église, en la privant de 3 mètres d'élévation.

L'aspect intérieur de l'église était imposant et présentait un caractère insolite, à cause des sept piliers qui divisaient son enceinte en deux nefs distinctes, et de la situation exceptionnelle du chœur des Religieux, parfaitement clos, qui s'emparait de la nef de gauche jusqu'au troisième pilier. Au-dessus de la porte d'entrée étaient placés les orgues, remarquables autant par la beauté de leur disposition, que par leur perfection et la variété de leurs jeux (1).

Quand le visiteur avançait vers le chevet de l'église, placé à l'orient d'après les prescriptions du rite catholique, il était bientôt émerveillé par les formes imposantes et majestueuses qui se développaient à ses yeux. La hauteur et la hardiesse des voûtes, cette

monastère s'opposait-il à cette ouverture. Nous n'avons pu trouver la solution du problème. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir longtemps exploré les lieux, après nous être livrés aux recherches les plus minutieuses, il nous a démontré qu'il n'y avait jamais eu d'ouverture dans cette moitié de la façade.

(1) Ces orgues, qui ont si longtemps résisté aux ravages du temps, furent transportées dans l'église de Saint-Pierre, ci-devant des Chartreux, où on les voit aujourd'hui. Elles reposent sur huit colonnes de marbre, dont une a appartenu, dit-on, au monument de saint Thomas. Elles étaient renommées jadis par leur excellente facture, et elles ont été restaurées il y a quelques années par un artiste distingué de la capitale, qui leur a rendu leur justesse et leur éclat.

double nef qui semblait s'agrandir et s'étendre à mesure qu'il avançait dans le temple, la magique beauté du dernier pilier, dont les arcs gracieux embrassent les deux voûtes, fixaient ses regards. Le grand pendentif du chœur est en effet la partie la plus saisissante de l'édifice. L'énorme pilier sur lequel il repose a 1 mètre 60 centimètres de diamètre. Toutes les nervures et pendentifs des voûtes du chœur et de la travée précédente, au nombre de 44, viennent se poser et se grouper autour du noyau de ce pilier. L'effet en est magique et l'œil ne peut s'en détacher.

Le point de réunion des nervures de chaque travée était orné de clefs de voûtes richement sculptées, représentant tantôt un écusson armorié, tantôt des monogrammes, tantôt des rinceaux. La plupart étaient dorées, se détachant sur des fonds de couleurs vives. L'intrados de toutes les lunettes des voûtes était décoré d'une bande bleue de ciel, de 30 centimètres environ de large, parsemée d'étoiles à huit pointes. Les peintures des diverses nervures étaient des bandes de couleur rouge et noire, s'alternant dans tout le développement de leur cintre. Ces deux bandes de couleur étaient divisées entr'elles par une ligne blanche bordée de lignes noires. Aujourd'hui même où ces lieux rappellent une si longue et si déplorable profanation, on se laisse involontairement séduire par la grâce de ces voûtes, par l'habileté et la légèreté de leur construction, et l'on comprend tout l'effet qu'elles devaient produire dans leurs jours de splendeur, et lorsqu'elles avaient toute l'élévation que leur ont enlevé les énormes remblais successivement opérés pour élever le sol de l'église, et le rendre moins insalubre aux hôtes étranges qui l'occupent depuis si longtemps.

Le voyageur, que nous supposons placé sous l'orgue, avait à gauche le chœur de l'église et à sa droite les chapelles (1). Les sept premières de droite s'offraient d'abord à lui : elles étaient en général peu remarquables par leur ornementation. Elles étaient dédiées, la première à *saint Éloi*, patron des argentiers de Toulouse ; la seconde à *saint Hyacinthe*, la troisième à *saint Antoine*,

(1) Voyez la *lithographie* représentant l'intérieur de l'église.

la quatrième à *sainte Catherine* de Sienne, la cinquième à *Notre-Dame de Pitié*, et la sixième à *saint Pie V*. Cette dernière avait un rétable au milieu duquel était placée une statue représentant le Pontife dominicain, et au-dessus était pratiquée une niche qui renfermait son buste (1). Après cette chapelle venait celle de *saint Paul*, apôtre, et celle de *saint Joseph*.

Le visiteur arrivait enfin à la plus remarquable des chapelles, objet d'un culte spécial de la part des fidèles; nous voulons parler de NOTRE-DAME DU ROSAIRE : elle était la plus spacieuse et celle qui avait été successivement le plus embellie (2). Son autel était privilégié; dans certaines grandes cérémonies, l'officiant retirait le Saint-Sacrement de l'autel-majeur du monument pour le déposer en grande pompe sur celui de cette chapelle; elle était éclairée par trois croisées; celle du milieu était close; un dôme à quatre pans coupés que domine un lanternon le surmontait. Ce dôme existe encore intact ainsi que les quatre murs extérieurs; c'est tout ce

(1) Ce buste existe encore à Saint-Sernin; il est très aisément reconnaissable à ses proportions démesurées; on le porte chaque année à la procession des Reliques.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'origine du Rosaire : ce fut dans la ville de Muret, où eut lieu la célèbre bataille dont la perte fut si fatale aux adversaires des Croisés commandés par Simon de Montfort, que saint Dominique eut une vision où il reçut le Rosaire des mains de la Sainte Vierge. Les vœux qu'il lui adressait pour le succès des Croisés furent bientôt exaucés; la même nuit la fameuse bataille de Muret porta un coup mortel aux espérances des Albigeois; il fallut dès-lors désespérer de leur cause. La même année, un très beau tableau représentant la vision de saint Dominique; Foulque, évêque de Toulouse, et Simon de Montfort, prosternés en face de l'image miraculeuse, ornait l'église de Muret. De cette ville, la dévotion à Notre-Dame du Rosaire se répandit immédiatement dans toutes nos contrées; elle fut reçue avec bonheur par nos pères. La reine Blanche ne put rester étrangère à cette dévotion, elle s'y associa sous les auspices de saint Dominique. C'est au saint Rosaire que cette pieuse princesse attribua les grâces particulières qu'elle demandait au Ciel depuis longtemps : entr'autres la naissance de saint Louis, plus tard la fécondité de son mariage, et enfin la prospérité de la pieuse et royale famille (*).

(*) Voyez la bulle de canonisation de saint Dominique par Grégoire IX. (*Monum. conv. Tolos.*).

qui a survécu. Le rétable de la chapelle consistait en une console élevée jusqu'à la hauteur du tabernacle, supportant de belles colonnes au milieu desquelles était placée la Vierge, objet d'un culte spécial sous le nom de Notre-Dame du Rosaire; elle était dans une gloire, entourée de rayons et d'un grand nombre de têtes de petits anges adorateurs; le tout richement doré.

Le vêtement de la pieuse madone, d'origine orientale, était conforme en tout aux plus pures traditions du moyen-âge : elle portait cette longue robe, raide et étendue, bordée de cette espèce d'orfroi ou large parement qui augmentait son amplitude. La Vierge avait sur la tête une couronne d'argent; l'enfant divin qu'elle tenait sur le bras droit en portait une semblable. De sa main gauche elle tenait un grand Rosaire (1). On préfère encore, en Italie, ces madones ainsi vêtues d'étoffes plus ou moins riches, où le peuple suspend des *ex voto*, aux froides statues de la Vierge en plâtre, aux formes quelquefois trop humaines. « Une madone coiffée d'une » couronne gothique, vêtue d'une robe de soie bleue garnie d'une » frange d'argent, m'inspire plus de dévotion qu'une Vierge de » Raphaël » (2). Il est certain que ces sortes de madones, ne

(1) Notre ville possède encore un de ces types traditionnels, qui nous rappellent Notre-Dame du Rosaire des Dominicains; nous voulons parler de *Notre-Dame la Noire*, honorée dans l'église de la Daurade de temps immémorial. Toulouse n'est pas la seule ville où la Sainte Vierge est représentée au teint noir ou brun : Notre-Dame de Chartres, dont le culte remonte aux premiers temps de la monarchie, et qui vient tout récemment de recevoir une si solennelle consécration pendant de longs jours de fête, est noire; le peuple chartrais l'appelle *la Vierge Noire*. Dans l'église de Chaumont on voit encore des madones au teint noir et bronzé. Il n'y a là aucun merveilleux; les relations autrefois si fréquentes entre l'Égypte, l'Abyssinie et les contrées qu'habitent des populations entières au teint noir ou rouge sombre, le désir de l'imitation, dûrent porter nos ancêtres à reproduire dans leur patrie ces sortes de représentations. Il est un autre motif qu'explique la foi de ces temps reculés, celui de suivre le texte sacré et de reproduire aux yeux de l'Epoux Marie, la Reine du Ciel, sous la couleur que lui donne le Cantique des Cantiques : *Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar..... Nolite considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol.*

(2) Châteaubriand. *Mém. d'Outre-Tombe;* tome 1.

serait-ce que par leur antiquité, parlaient au cœur chrétien un autre langage que nos Vierges modernes. Le peuple aimait à les voir revêtues de costumes variés et plus ou moins riches; il aimait aussi à orner leur robe de fleurs et de pierreries, et une pensée de symbolisme chrétien se mêlait à ces témoignages donnés à la Reine des Cieux, assise sur un trône, comme dit l'Ecriture, *in vestitu deaurato, circumdata varietate..... in fimbriis aureis circumamicta varietatibus.* (Ps. 44).

L'habileté de tous les peintres religieux du couvent s'était successivement exercée sur les murs intérieurs de la chapelle du Rosaire et sur les quatre faces du dôme qui la surmontait. On y voyait reproduits des cœurs enflammés, les chiffres de Marie entourés de fleurs, et celui de son divin Fils; quelquefois le monogramme de l'un et de l'autre réunis dans une même couronne. Ces divers emblêmes en or se détachaient sur un fond d'azur qui recouvrait tout l'intérieur. Sur l'arceau principal et extérieur de la chapelle on lisait l'inscription suivante :

REGINA SACRATISSIMI ROSARII
ORA PRO NOBIS.

A côté de la chapelle du *Rosaire*, et par conséquent un peu vers le nord de l'édifice, on voyait celle de sainte *Rose* de Lima, du tiers-ordre des Dominicains.

Après elle venait la chapelle de saint *Dominique*, et c'était une de celles qui attirait le plus l'attention. Au rétable figurait une bonne statue dorée du fondateur de l'Ordre; il avait à ses pieds le grand reliquaire renfermant le crucifix que l'on croit qu'il portait à la bataille de Muret (1). Sur les trois faces de la chapelle on

(1) A l'exemple des missionnaires de l'époque, on croit que saint Dominique portait un crucifix à la bataille de Muret. Ce chapelet fut dit-on précieusement conservé par ses disciples dans leur église, et enfermé dans un reliquaire. Il a échappé aux ravages du temps et des révolutions. On le conserve avec soin dans la basilique de Saint-Saturnin.

Ce reliquaire a lui-même la forme d'une croix oblongue, et présente l'aspect d'un cadre de tableau. Il a un mètre de haut. Derrière une glace

admirait de riches peintures murales représentant les principaux traits de sa vie. Elle était une des plus fréquentées, et celle où l'on célébrait le plus souvent les saints Mystères.

En descendant dans la même direction, on rencontrait un emplacement de chapelle, où se trouvait l'escalier qui conduisait à la chaire (1), érigée elle-même au pilier de gauche; à l'arceau était

forte et épaisse, on aperçoit l'image du Sauveur en croix, singulièrement noircie et portant des signes d'une évidente vétusté; elle paraît bien appartenir à son époque. Sa hauteur est de soixante centimètres (*).

(1) La chaire religieuse remplaçait alors en France la tribune politique, et quelque chose de l'intérêt qui naguère encore s'attachait à nos débats parlementaires, accompagnait certaines questions théologiques, agitées par des orateurs célèbres de l'époque. Nous n'avions encore pour notre bonheur, *ni côté droit ni côté gauche;* il existait deux opinions qui se retranchaient paisiblement dans leur camp. L'heure de parler, attendue toujours avec impatience et intérêt, n'entraînait jamais celle de combattre; nulle part la doctrine de saint Thomas ne recevait une plus solennelle démonstration que dans notre église. Toutes les années les orateurs Thomistes les plus célèbres aspiraient à monter dans cette chaire où brillait toujours le génie du Docteur angélique. Dans d'autres, au contraire, les adversaires de ses opinions se rendaient avec la même ardeur pour les réfuter.

Jean Scot, on le sait, avait enrôlé sous sa bannière, entr'autres Religieux, tous les enfants de saint François sans distinction. Ils montraient le même zèle que leurs adversaires pour défendre et propager leur doctrine.

Un des plus redoutables champions de l'école du *docteur subtil*, qui devint plus tard tristement célèbre dans nos annales révolutionnaires, fut le capucin Chabot, né dans le Rouergue; il fit une partie de ses classes au collége de Rodez, et vint plus tard à Toulouse dans le désir de se faire connaître; il y prêchait de 1787 à 1789 : il possédait les qualités de l'orateur et une grande subtilité qu'on trouvait toujours sur les bancs de son école. Il était d'un physique assez agréable; mais ce que l'on remarquait surtout en lui, c'était une affèterie marquée dans sa toilette, dans le soin de sa personne, dans son langage et sa tenue; il l'apportait partout, dans les relations les plus simples de sa vie, dans le cloître, dans la chaire et jusque dans la célébration des saints Mystères. Il n'était plus possible de tolérer de pareils abus. Le Frère Augustin (c'était le nom de Chabot en religion), reçut de la part de son Provincial, chef de la maison des capucins de Toulouse, une grave admonestation qui fit sur les Religieux une vive

(*) Voyez *Monographie de l'insigne Basilique de Saint-Sernin de Toulouse*, publiée sous les auspices de la Société archéologique du midi de la France; 1 vol. in-12. 1854. Paris, Didron; Toulouse : Cluzon.

appendu, pour déguiser la nudité de la chapelle, un grand tableau représentant les plus illustres saints et saintes de la famille dominicaine.

Le spectateur arrivait devant la chapelle de saint *Pierre*, un des martyrs de l'Ordre. Au rétable était un tableau représentant la mort du Saint; il portait sur sa tête l'instrument tranchant dont le bourreau, qui s'enfuyait, venait de le frapper, et traçait lui-même sur une pierre, de sa main ensanglantée, ce mot : CREDO. Dans le haut du tableau, on voyait des anges accourir pour porter des palmes et des couronnes.

Enfin, on s'arrêtait devant la chapelle de saint *Erasme*, où l'on voyait, non sans éprouver un pénible sentiment, le martyre du Saint. Des bourreaux, après lui avoir ouvert le ventre, lui arrachaient les intestins qu'ils roulaient sur des cylindres qu'ils mettaient en mouvement avec une joie féroce. Ceux qui ont visité, à Rome, la petite église dédiée à *S. Stephano Rotondo*, ainsi appelée à cause de sa forme, ancien temple de l'empereur Claude, doivent se rappeler l'effet que produisent les peintures murales retraçant toutes les tortures des martyrs, jusques aux plus sanglantes et aux plus atroces; l'église entière en est couverte. Nous l'avons visitée non sans un pénible sentiment de tristesse.

impression. « Frère Augustin, lui dit le Provincial, soyez simple en toutes choses; l'humilité, qui est la principale vertu des Religieux, s'efface et évite les extrêmes : c'est le contraire que vous faites; vous courez après la renommée, et pour y arriver plus tôt, vous donnez dans les plus déplorables extrémités. » — « Je suis ainsi fait, mon père, répond Chabot, je me sens invinciblement entraîné vers les plus grands extrêmes possibles : le souverain bien, ou le souverain mal, Dieu ou le démon. » Après quelques minutes de calme et d'une certaine anxiété, le P. Jean-Baptiste, son Provincial, reprend aussitôt d'une voix prophétique : « Dieu veuille que ce ne soit pas pour le dernier parti... » Quelques années après, le moine apostat votait la mort de son Roi. Chabot revint à Toulouse prêcher l'athéisme dans l'église Saint-Etienne; il était tombé dans le plus affreux cynisme révolutionnaire. Nous n'avons qu'une bonne action à citer de lui : au 10 août il sauva l'abbé Sicard.

Nous garantissons cette triste anecdote. Nous avons connu le P. Provincial dont nous parlons, le R. P. Jean-Baptiste, un des plus recommandables Religieux de nos contrées, mort à un âge très avancé sur la paroisse de la Dalbade, où il recevait une noble hospitalité.

Après cette chapelle, venaient deux autres emplacements de chapelle sans vocable. Le premier, placé en face du monument de saint Thomas, était percé d'une porte par laquelle on entrait dans la sacristie (1). Un second placé devant la plate-forme qui précédait le monument, dans lequel on avait ouvert un grand portail au moyen duquel les Religieux pouvaient se rendre du cloître dans le chœur.

La sacristie existe encore dans un assez bon état de conservation, et sur la porte dont nous parlons on voyait un tableau tout moderne et d'une bonne exécution, représentant saint Thomas, de grandeur naturelle, assis, tenant d'une main sa Somme, et élevant l'autre à

(1) A gauche de l'église, et par conséquent dans la direction nord-ouest, régnait le beau cloître de l'Ordre, commencé vers 1300, par suite des dons publics et des largesses de Raymond de Falgard. En 1353, le Général avait accordé à l'Ordre la permission de le terminer. On remarquait ses arcs gracieux et ses colonnes de marbre. Les évêques de Toulouse, par leurs largesses, continuèrent de contribuer à l'édification de cette partie du couvent. Le cloître fut terminé en 1308, au témoignage du P. Percin. Sous les murs de l'église étaient placés les deux monuments dont nous regrettons de ne pouvoir parler : la chapelle des saints *Cosme* et *Damien* et celle dite *des Retraites ;* la première était consacrée non-seulement, comme on l'a vu, à certaines pratiques pieuses du corps chirurgical, mais encore à l'inhumation des Religieux. Dans le cours de notre longue narration, nous avons évité avec soin de réveiller des souvenirs pénibles. Nous dirons brièvement que le sol de cette chapelle, scandaleusement profané, fut défoncé, les restes mortels des Religieux brisés, jetés aux vents, objets d'amères dérisions. Cette chapelle, par ses formes et ses gracieuses colonnettes, était un petit chef-d'œuvre d'art gothique, orné de peintures murales; elle est dans le plus complet état de dégradation. On sait aussi que l'église des Frères Prêcheurs servait en quelque sorte de *campo santo* aux familles distinguées de Toulouse qui y possédaient leurs sépultures. Que de profanations et d'inutiles regrets (*)!

Nous en dirons autant de la chapelle des Retraites. Comme ce nom l'indique, elle servait à de fréquentes réunions d'hommes pris dans les diverses confréries, qui, pendant quelques jours, allaient s'y livrer à des pratiques pieuses. Les Religieux y donnaient de fréquentes instructions et les avis les plus salutaires à leurs nombreux auditeurs. Ces exercices avaient lieu deux fois par mois.

(*) Voyez *Monum. conv. Tolos.*

la hauteur de son cœur. Ce tableau, qui est à regretter, fut enlevé à l'époque de nos troubles politiques.

Description du Chœur.

Entrons maintenant dans le chœur, asile de la retraite et de la méditation, et où retentissait quatre fois par jour le chant des cantiques sacrés; ce chœur avait quelque chose de grave et de sévère. Le sculpteur des boiseries et des stalles, comme dans tant d'autres églises, ne s'était livré à aucun caprice de son imagination. Il y avait deux rangs de stalles à droite et à gauche. Au fond, faisant face à l'autel, étaient les deux siéges du prieur et du provincial, surmontés d'un simple dossier.

Au-delà du chœur s'élevait, ainsi que nous l'avons dit, une vaste plate-forme, environnée de grilles, à laquelle on parvenait par plusieurs degrés de pierre blanche; c'était le sanctuaire des Religieux. Sur la seconde moitié de cet espace s'élevait le fameux monument de saint Thomas, dont les hautes proportions et les décorations magnifiques de toute espèce frappaient le regard d'étonnement et d'admiration; le lecteur connaît déjà le nom des Religieux qui l'ont élevé.

Monument de saint Thomas.

Il avait quatre faces; nous décrirons seulement la face orientale que représente notre gravure.

Ces informations prises nous apprennent que sa hauteur était de 20 mètres et sa largeur de 10; son périmètre en mesurait 40 environ. Sa forme grandiose et élancée semblait le faire monter jusqu'à la voûte.

Du reste, l'ordonnance des deux faces principales était parfaitement semblable : même style, même nombre de colonnes, mêmes chapiteaux, mêmes moulures, en un mot, même ornementation, aux statues et aux inscriptions près.

L'autel, en beau marbre d'Italie, faisait partie du monument; le

devant était recouvert d'une étoffe précieuse, d'après l'usage généralement adopté à Rome.

Le monument élevé à la gloire de saint Thomas était de forme carrée; il servait comme de dais à la magnifique châsse placée au centre du rétable des quatre autels établis sur ses quatre faces, et dans laquelle reposaient ses précieux restes.

Il s'élevait sur un socle carré couronné par quatre galeries en marbre servant d'appui de communion, auxquelles on parvenait par cinq marches.

Les portiques des deux faces principales étaient formés par deux pilastres ornés de bossages de formes diverses, couronnés par une imposte à moulures, et surmontés d'un arc surbaissé profilé. Cette archivolte était dominée par un couronnement formé par les attributs symboliques des quatre Évangélistes se dessinant sur le tympan de l'arc et de la frise de l'entablement. Ce couronnement était ainsi disposé : l'aigle, aux ailes déployées, qui nous rappelle l'apôtre saint Jean nous transportant dans ses visions apocalyptiques jusqu'au sein de Dieu, reposait sur la clé de l'arc. De droite et de gauche, en suivant la courbure de l'arc, on voyait le bœuf et le lion; le premier, attribut symbolique de saint Luc, qui commence son Evangile par le sacrifice de Zacharie; le second, attribut de saint Marc, qui nous transporte au désert, où retentit avec force la voix du saint Précurseur. La tête du lion et du taureau semblaient supporter un grand cartable de marbre encadré, au-dessus duquel reposait et se détachait une figure d'ange aux ailes déployées, ou d'un homme ayant des ailes, et rappelant ainsi l'attribut de saint Matthieu, qui commence son Evangile par la généalogie humaine du Sauveur, rappelant à l'homme la vision du prophète Jérémie; l'homme est l'attribut symbolique de l'évangéliste.

On lisait sur le cartable entouré de ces divers emblêmes l'inscription suivante :

NIXUS EVANGELII SOLIO CHERUBINUS AQUINAS.
VITALEM IGNITO PROTEGIT ENSE CIBUM.

Les deux contreforts qui encadraient le portique étaient décorés,

sur leurs faces, par un autre portique reposant sur un soubassement formé de deux piédestaux ornés de bossages. L'espace existant entre eux était décoré d'un bas-relief, et le portique formé par deux colonnes corinthiennes supportant un entablement. Le fût de chaque colonne était décoré de draperies en forme de guirlandes attachées par des nœuds et retenues par un mascaron à la gueule duquel on voyait suspendus des bouquets de fleurs et de fruits. L'entre-colonnement était orné de deux statues : celle du côté de l'Évangile représentait saint Vincent Ferrier tenant la croix qu'il portait dans ses missions; celle du côté de l'Épître, saint Raymond de Pennafort, une des gloires de l'Ordre, tenant le livre des Décrétales et la clef, symbole de l'interprétation des Écritures (1). La clef des deux niches supportait un cartouche encadrant un bossage ou plaque de marbre carrée. On lisait les inscriptions suivantes :

SPLENDIDISSIMI CATHOLICÆ FIDEI ATHLETÆ BEATI
THOMÆ AQUINATIS, CUJUS SCRIPTORUM CLIPEO
MILITANS ECCLESIA HERETICORUM TELA
FELICITER ELUDIT. (*Paulus V.*)

ANGELICUS DOCTOR SANCTUS THOMAS
VI ET VERITATE DOCTRINÆ SUÆ APOSTOLICAM
ECCLESIAM INFINITIS CONFUTATIS
ERRORIBUS ILLUSTRAVIT. (*Pius V.*)

A la hauteur des chapiteaux et au-dessus du cartouche ou cartable, en était ménagé un autre incliné sur l'astragale des chapiteaux qui régnaient tout autour de chaque contrefort. Ce cartouche encadrait un cœur en relief. L'entablement, orné de rinceaux dans sa frise, et le fronton, couronnaient la face des contreforts.

(1) Nous nous croyons dispensé d'entrer dans des détails biographiques sur les divers personnages dont les statues ornaient le monument. Comme un des moins connus, nous dirons que saint Raymond, né au château de Pennafort, en Catalogne, travailla à la fameuse collection des Décrétales. Grégoire IX voulut l'élever à l'évêché de Taragone et au cardinalat, mais il préféra la solitude du cloître. Il fut élu général de l'Ordre des Dominicains en 1238.

Un couronnement s'élevait en pyramide au-dessus de chaque contrefort. Chaque couronnement se composait de trois statues : deux placées de chaque côté de la base du fronton représentaient des anges debout, aux ailes en partie déployées, tenant une tablette reposant sur un petit piédestal ; la troisième, un pape assis sur un siége à dossier du côté de l'Évangile, revêtu des insignes pontificaux : c'était saint Pie V (il est inutile de rappeler ici toutes les gloires de ce Pontife qui rejaillirent sur son Ordre) ; la statue du côté de l'Épître représentait Urbain V. Ces deux Souverains Pontifes élevaient leurs mains pour donner leur bénédiction. Ce que l'on pourrait appeler le second étage du monument, reposant sur l'entablement des portiques à jour, était, comme la partie inférieure, de forme carrée. Les angles étaient ornés de colonnes corinthiennes isolées supportant ceux de l'entablement de cette partie du monument établi à pans coupés.

La face principale était ornée d'une niche à dais saillant, dont la corniche, formant un avancement sur celle de l'entablement, était couronnée par une galerie surmontée d'un petit lanternon. Une statue du glorieux saint Thomas placée sur un socle décorait cette niche. Le Saint, debout, tenait à la main droite un ostensoir sur lequel il jetait des yeux pleins de foi et d'amour ; de l'autre, l'épée flamboyante avec laquelle il terrassa l'hérésie, représentée sous forme humaine et qu'il foulait aux pieds. L'image de l'erreur et du mensonge terrassés reposait sur un riche piédestal placé un peu en avant de la niche.

Des pilastres établis de chaque côté, ornés de rinceaux et culots, encadraient des têtes de chérubins couronnées par une imposte servant de support à deux statuettes d'anges assis. Ainsi était complétée la décoration de la partie supérieure du monument, couronné par un entablement orné d'une galerie formée de balustres. Les pans coupés des angles de ces galeries disposées en piédestaux supportaient une boule d'où s'échappaient des jets de fleurs et des jets de flammes.

Le monument était enfin terminé par un lanternon établi sur la plate-forme de la galerie. De forme carrée, aux angles à pans cou-

pés et décorés de panneaux sur ses faces, il était surmonté par un dôme à écailles, terminé par un couronnement orné d'un vase garni de fruits.

Les portiques des faces latérales du monument étaient soutenus par des cariatides ailées, dans l'attitude de la prière, reposant sur une console dont la base offrait une forte saillie. Les frontons étaient couronnés par des pyramidions quadrangulaires ornés de guirlandes de fruits et surmontés d'une sphère.

Le lecteur a compris que cette abondance de flammes, de fruits, de fleurs qui ornaient le monument, sont autant d'emblêmes du génie qui caractérisait saint Thomas; des fruits heureux qu'il fit naître dans l'ordre des sciences théologiques, de la sublimité de sa doctrine et de la moisson abondante qu'il a recueillie pour la gloire de l'Église de Dieu.

Nous avons déjà dit qu'il y avait similitude parfaite entre les deux faces du monument. Nous n'avons pu retrouver les inscriptions qui ornaient ladite face; elles étaient toutes relatives aux gloires de la Sainte Vierge. La statue principale, correspondante à celle du glorieux saint Thomas, représentait la reine des Cieux; et les deux autres, saints Bonaventure et Albert-le-Grand. Les deux pontifes bénissant le peuple étaient Innocent III et Benoît XI, qui fut le second Pape dominicain.

Nous nous étions proposé de faire connaître la fondation du célèbre Monastère des Dominicains et ses agrandissements successifs, de décrire leur magnifique église et l'état de splendeur où elle se trouvait au moment où la révolution ne craignit pas de porter sur elle sa main sacrilége, et de profaner cet asile vénéré de la vertu et de la science. Jusques-là, notre tâche a été laborieuse sans doute, plus d'une fois nous avons éprouvé le regret de ne pouvoir découvrir des renseignements assez positifs pour résoudre toutes les difficultés qui se présentaient sous nos pas, mais nous étions amplement dédommagé par l'étude elle-même de cette maison conventionnelle, si riche de souvenirs, si pleine encore de la mémoire de ses pieux Cénobites voués depuis six longues années aux études les plus abstraites, si distingués dans notre ville par leurs travaux

et par la célébrité de leurs enseignements. Nous éprouvions enfin une secrète jouissance en retrouvant sur toutes les parties de cet édifice, les traces ineffaçables de la manière magistrale dont les arts ont toujours été pratiqués dans notre cité. Arrivés à l'époque désastreuse où tant de causes de respect ne purent préserver ces lieux sacrés d'une dévastation barbare, et d'une profanation plus déplorable encore, empressons-nous de jeter un voile sur le triste tableau des saturnales du vandalisme, si affligeantes pour le chrétien et pour l'ami des arts, et contentons-nous de raconter en peu de mots les diverses péripéties de ce monument que des efforts généreux et multipliés ont vainement essayé de soustraire à la destination sacrilége à laquelle il est encore aujourd'hui condamné.

Les 3 et 6 juillet 1791, le Directoire du district s'occupa de la question relative au nombre de paroisses qu'il convenait de donner à la ville de Toulouse, et de la circonscription qu'elles devaient avoir. Certains Administrateurs ne voulaient reconnaître que les huit anciennes paroisses; mais des voix plus généreuses se firent entendre, et représentèrent que ce nombre restreint pouvait suffire autrefois, lorsque la ville comptait de nombreuses maisons religieuses et une quantité d'oratoires parfaitement desservis, mais qu'il était insuffisant de tout point avec le régime nouveau, qui avait détruit tous les Monastères et la plupart des Oratoires (1). Après de longs débats le District décida que le nombre des paroisses serait fixé à dix, et que les diverses églises seraient conservées et annexées à chacune des paroisses, à titre d'Oratoire.

Cet arrêté du District de Toulouse, approuvé par le Directoire du département, motiva le décret du 29 août 1791, dans lequel il est dit que la paroisse Saint-Pierre serait transférée dans l'église conventuelle des ci-devant Dominicains, et prendrait le nom de paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, et aurait pour Oratoire l'église conventuelle des ci-devant Chartreux (2). Il est bien à regretter

(1) Voir aux pièces officielles l'extrait des délibérations du Directoire du district, des 3 et 6 juillet 1791, Nos 1 et 2.

(2) Voir aux pièces officielles, la loi du 20 août 1791, No 3.

que cette loi sous laquelle se déguisait l'intérêt des Toulousains pour la belle église des Dominicains, n'ait eu qu'une exécution temporaire, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui les destructions et les ruines que soixante-quatre années d'abandon ont accumulé dans cette enceinte conventuelle.

Il ne nous appartient pas de préciser les causes qui amenèrent la révocation de la loi du 9 octobre. On prétend que les vastes proportions de l'église des Dominicains faisait ressortir l'isolement qu'on y remarquait, isolement que manifestait l'éloignement des Toulousains pour les formes nouvelles, et surtout pour les ministres nouveaux que la nation avait substitués à l'ancien clergé des paroisses. D'un autre côté, les habitants de Saint-Pierre élevaient des réclamations sur le long trajet que leur imposait l'éloignement de la nouvelle paroisse qui leur était assignée. C'est au milieu de ces circonstances que fut rendu le décret du 12 mai 1792, dans lequel il est dit que la paroisse de Saint-Pierre aurait pour église principale, sous le même titre de Saint-Pierre, l'église des ci-devant Chartreux, et que l'église des Dominicains, désignée par le décret du 29 août pour église principale de cette paroisse, en serait l'Oratoire (1).

Le 20 juillet 1792, la Municipalité de Toulouse fut autorisée par le Directoire du département à faire démolir la flèche du clocher de l'église des Jacobins, pour en retirer la quantité considérable de plomb qu'elle renfermait. Il est dit dans cette délibération que cette quantité de plomb est extrêmement nécessaire aux besoins de la commune et qu'elle procurera un bénéfice bien supérieur aux frais de démolition. C'est à l'aide de pareils motifs que les Municipaux de cette époque eurent le triste courage de faire abattre un des plus beaux ornements de notre cité.

A dater de ce moment, l'église et le couvent des Jacobins furent complètement abandonnés. Le décret du 12 mai 1792 qui l'assignait comme Oratoire à la paroisse de Saint-Pierre fut impuissant

(1) Voir aux pièces justificatives, le décret de l'Assemblée Constituante du 12 mai 1792, N° 4.

à le protéger, comme il le fut aussi pour nos plus belles églises placées dans cette catégorie et qui auraient dû trouver dans les dispositions de ce même décret une protection contre les envahissements qu'elles allaient bientôt subir. L'administration de la guerre s'empressa de profiter de cet abandon pour ordonner le casernement des troupes dans le couvent, et il finit bientôt par envahir l'église elle-même, pour le transformer en un quartier de cavalerie.

Les choses en cet état intervint le décret du 23 mars 1810 qui abandonna aux communes en toute propriété les casernes, hôpitaux, manutentions et autres bâtiments militaires. Enfin parut le décret organique, spécial pour la ville de Toulouse, qui désigne d'une manière expresse dans la nomenclature des bâtiments qui lui sont concédés, le ci-devant couvent des Jacobins et l'église monumentale qu'il renferme. Comment a-t-il pu se faire que l'existence d'un pareil décret n'ait pas été un obstacle au dégradations pratiquées en 1847 par le génie militaire, malgré les vives oppositions de la Société Archéologique?

Enfin pendant l'année 1854, un projet, auquel nous ne saurions assez adhérer, consistant à consacrer les locaux du couvent des Jacobins à l'établissement des Bibliothèques et des Facultés réunies, fixa l'attention du Conseil municipal de la ville de Toulouse. Il fut constaté après un mûr examen que les Bibliothèques publiques et les Facultés étaient établies dans des locaux insuffisants, insalubres, isolés les uns des autres, et que cet état fâcheux compromettait l'existence des collections précieuses dont notre cité avait droit de s'enorgueillir; qu'il était dès-lors d'une utilité incontestable pour le développement, la conservation et la facile fréquentation de ces divers établissements, de les réunir dans un même local. On reconnut enfin qu'il était impossible de trouver un emplacement plus propre à cette concentration que la vaste enceinte du couvent et de l'église de Jacobins. D'un autre côté, le Conseil municipal ne pouvait s'empêcher de voir que la ville se trouvait engagée avec le gouvernement dans une question de propriété incontestable au fond, mais qui recevait certaines modifications résultant des faits accomplis et d'un usufruit de 60 ans, et que dans tous les cas il

était utile de mettre un terme à cette lutte fâcheuse par une transaction. En conséquence, le Conseil s'empressa d'ouvrir des négociations avec le Ministre de la guerre, qui de son côté consentit sans difficulté à la cession de tous ces locaux, à condition que la ville s'engagerait à verser entre ses mains une somme de 500,000 fr., et à fournir dans le quartier de Lascroses les terrains nécessaires au complément de la caserne monumentale. Après de longues délibérations ce projet fut ratifié par le Conseil municipal, sur le rapport de M. Cazes, directeur de la Société Archéologique, dans la séance du 7 avril 1855.

Nous nous félicitons chaque jour de cette généreuse résolution du Conseil de la cité, et surtout nous appelons de nos vœux sa prompte exécution. Sans doute, le couvent des Jacobins ne sera pas rendu à sa destination primitive, mais encore une fois il deviendra l'asile des sciences divines et humaines. L'église surtout sera soustraite à la scandaleuse profanation qu'elle subit depuis si longues années. L'heure tardive des réparations semble enfin avoir sonné, nos cœurs s'ouvrent à l'espérance, et nos yeux attristés verront enfin luire le jour où ce majestueux édifice recevra une nouvelle et sainte consécration.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1.

EXTRAIT

De la Séance du District, du 3 juillet 1791.

Dans la séance du Directoire du district du 3 juillet 1791, un Membre dit : « L'étendue de la cité et de ses faux bourgs comprend » 1,300,000 toises carrées de surface, ou 866 arpens de 1,500 » toises carrées; la population se trouve répartie dans la même » enceinte dans laquelle nous avions tout à l'heure 90 églises dans » lesquelles on célébrait le Service divin. Réduire tout-à-coup le » nombre des églises ouvertes à la piété des citoyens, serait une » chose aussi injuste qu'impolitique, surtout dans une ville où le » peuple aime une grande pompe dans la célébration du Culte, et » est accoutumé à fréquenter les églises. Nous avions plus de 300 » Religieux de tous les ordres, et plus de 200 Prêtres séculiers » qui exerçaient, dans cette ville, les fonctions du saint Ministère. » Peut-on sérieusement remplacer brusquement 500 prêtres dans » leurs fonctions par 60 ? Que chacun déduise de cet aperçu les » conséquences qui en découleront naturellement. Quel vide im- » mense ne trouvera pas le peuple de cette grande cité lorsqu'il » se trouvera réduit à huit églises et à quelques Oratoires ! Le » hasard a d'ailleurs si singulièrement disposé les choses, que les » plus belles églises, les plus vastes, les plus richement décorées, » celles que le peuple aimait le plus à fréquenter, sont celles pré- » cisément dont il va se trouver privé. Démolir ces églises serait » un acte de barbarie et de mauvaise administration, car la vente » des matériaux ne payerait pas tant s'en faut la démolition et ses » frais; puisque ces même églises sont situées de manière à donner » à nos concitoyens des paroisses, il faut les leur accorder. »

Une délibération prise dans la même séance fixe le nombre des paroisses à dix. Nous nous sommes fait un plaisir d'extraire des procès-verbaux du District cette opinion généreuse. Elle prouve que

le sentiment religieux avait des racines si profondes dans notre ville, qu'il était même au milieu des circonstances les plus désastreuses.

N° 2.

EXTRAIT

De la Séance du Directoire du District, du 6 juillet 1791.

Le Directoire du district détermine la circonscription des dix paroisses de Toulouse et leur population. On voit que la paroisse Cathédrale de Saint-Étienne avait une population de 10,150 âmes; celle de Saint-Augustin de 5,021; celle de Saint-Exupère de 5,405; celle de la Daurade de 6,026; celle de la Dalbade de 6,073; celle de Saint-Sernin de 6,030; celle du Taur de 5,105; celle de Saint-Thomas-d'Aquin de 5,036; celle de Saint-Nicolas de 6,083; celle de Saint-Michel de 5,042. Total 59,941.

Suit la circonscription des nouvelles paroisses.

L'article relatif à Saint-Thomas-d'Aquin est ainsi conçu :

La paroisse de Saint-Pierre sera transférée dans l'église conventuelle des ci-devant Dominicains, sous le nom de Saint-Thomas-d'Aquin, avec la sacristie, le cloître, les chapelles, le caveau et une des maisons en face de l'église pour servir de Presbytère, laquelle paroisse aura pour Oratoire l'église conventuelle des ci-devant Chartreux avec le vestibule d'entrée et la sacristie. Ladite paroisse aura pour limites la porte de Lascroses, à droite la rue de ce nom, celle des Puits-Creusés, la place des ci-devant Capucins, la rue des ci-devant Cordeliers, tournant devant les écoles de Théologie entrant dans la rue Neuve des Jacobins, la place du Collége royal, la rue commencée et projetée de Saint-Thomas-d'Aquin, droit au quai de Saint-Pierre, tournant ledit quai à droite jusqu'à la barrière, les murs de ville compris entre ladite barrière et la porte de Lascroses point de départ, et tout le faubourg entre la Garonne et le vieux chemin du port de Blagnac, jusques à l'embouchure du canal des deux mers.

N° 3.

DÉCRET

Relatif à la circonscription des Paroisses de la Ville de Toulouse,

Du 29 Août 1791.

L'Assemblée nationale, sur le compte qui lui a été rendu par son Comité Ecclésiastique, d'un Arrêté du Directoire du Département de la Haute-Garonne, en date du 7 de ce mois, relativement à un projet de circonscription des Paroisses dans la ville et banlieue de Toulouse, concerté entre l'Evêque du Département et le Directoire du district, ensemble des motifs et des circonstances locales qui ont paru nécessiter ce plan d'organisation, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura dans la ville de Toulouse dix Paroisses; savoir, la Paroisse cathédrale, sous le titre et l'invocation de Saint-Etienne; la paroisse de Saint-Augustin, dans l'église ci-devant conventuelle des Grands-Augustins; la paroisse de Saint-Exupère, dans l'église ci-devant conventuelle des Grands-Carmes; la paroisse de la Daurade, celles de la Dalbade, de Saint-Sernin, du Taur; de Saint-Thomas-d'Aquin, dans l'église ci-devant conventuelle des Dominicains (dans laquelle sera transférée la paroisse de Saint-Pierre), et celles de Saint-Nicolas et de Saint-Michel.

II. Ces Paroisses seront circonscrites dans les limites indiquées dans le procès-verbal du Directoire du district, du 6 juillet dernier.

III. Seront conservées comme oratoires; savoir : de la paroisse cathédrale, l'église Saint-Sauveur dans le faubourg Saint-Etienne; de la paroisse de Saint-Sernin, l'église ci-devant conventuelle des Minimes, sous le titre de Saint-François-de-Paule; de la paroisse du Taur, l'église ci-devant conventuelle des Cordeliers; de la paroisse de Saint-Michel, les églises ci-devant conventuelles des Carmes-déchaussés et des Récollets; et de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, l'église ci-devant conventuelle des Chartreux.

IV. L'Assemblée Nationale se réserve de statuer sur les paroisses de la banlieue, après que le plan général d'organisation des paroisses de campagne du District de Toulouse lui aura été présenté.

N° 4.

DÉCRET

Concernant l'église et l'oratoire de la paroisse de Saint-Pierre de Toulouse.

Du 12 Mai 1792. — 16 Mai.

L'Assemblée Nationale, après avoir entendu, pendant trois séances, les 20 et 30 mars dernier, et cejourd'hui, le rapport de son Comité de Division relativement à la pétition délibérée en assemblée générale des citoyens composant la paroisse de Saint-Pierre de Toulouse, les 25 septembre et 24 avril derniers, qui tend à faire modifier, en ce qui le concerne, les dispositions du décret du 29 août dernier sur la désignation de l'église et de l'oratoire de cette paroisse; vu les avis des corps administratifs de la ville de Toulouse et du département de la Haute-Garonne, sous les dates des 8, 14, 15 février et 24 avril derniers, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La paroisse de Saint-Pierre de Toulouse aura pour église principale, sous le même titre de Saint-Pierre, l'église des ci-devant Chartreux de la même ville, désignée pour oratoire par le décret du 29 août dernier.

II. L'église des Dominicains, désignée par le décret du 29 août pour église principale de cette paroisse, en sera l'oratoire.

III. Le décret du 29 août dernier sera exécuté pour le surplus des dispositions relatives à la circonscription de la même paroisse, qui ne sont pas révoquées par le présent décret.

ÉLOGE

DE M. AUGUSTIN MANAVIT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, CHEVALIER DE L'ORDRE PONTIFICAL DE SAINT-SYLVESTRE

PRONONCÉ SUR SA TOMBE LE 12 AOUT 1855

Par M. A. D'Aldéguier

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

Au milieu de cette cérémonie religieuse, devant cette tombe anticipée, nous sera-t-il permis de faire entendre l'expression de notre douleur? Je le pense sincèrement, Messieurs : Recueillis dans les pensées qu'éveille en notre cœur la perte de notre excellent confrère, il ne saurait y avoir ici rien de profane; nos paroles reçoivent une véritable consécration en s'adressant à celui dont la vie fut la pratique constante de toutes les vertus, dont les dernières et douloureuses épreuves firent ressortir la foi la plus énergique, la plus touchante résignation, et furent marquées, j'oserai le dire, d'un caractère de sainteté. Tel vous l'avez vu, Messieurs, dans ses derniers moments, tel il avait été pendant tout le cours de sa vie. Ces sentiments de piété il les avait puisés dans le sein de la famille où il avait reçu le jour. Connue depuis plusieurs siècles dans l'imprimerie toulousaine, la maison Manavit était une de celles dont notre ville offrait jadis des types si respectables : Familles s'honorant de leur profession héréditaire, n'ayant d'autre ambition que de les transmettre à leurs enfants, d'autre devise que ces mots : travail et probité, et s'élevant, par de modestes vertus, à un degré

de considération que n'éclipsaient pas les plus brillantes existences de la cité.

Ces vertus furent celles de notre confrère. Il y joignit le mérite d'une profonde érudition. On peut dire que jamais vie n'offrit un plus grand caractère d'unité. Faire converger le travail de sa profession, ainsi que toutes ses études, vers le but religieux que lui indiquait son ardente piété, telle fut la pensée de toute sa vie. Pensée féconde, qui lui ménagea dans sa profession une spécialité, qui laissera dans l'imprimerie toulousaine un vide difficile à combler. Il avait, par ses études religieuses, acquis une profonde science dans la liturgie, dans ses origines, dans les modifications qu'elle avait reçues depuis les temps les plus reculés; il était devenu dans ces matières une véritable autorité, et avait conquis la confiance de la plupart des prélats du Midi. Les résultats de cette confiance furent les si nombreuses et si belles publications des livres d'église des différents diocèses, et de ces magnifiques antiphonaires, aussi remarquables par la beauté de leur exécution que par l'intelligence et l'habileté de leur composition.

Simple et modeste, notre confrère était étranger aux distractions du monde. Ses presses et ses études absorbaient tous les moments de sa journée. S'il pouvait de loin en loin se ménager quelques loisirs, c'était à Rome qu'il consacrait ses pieuses pérégrinations. La langue italienne lui était familière, et ses connaissances justement appréciées, lui avaient procuré dans cette ville de précieuses amitiés et le puissant patronage des hommes éminents qu'une incontestable supériorité a fait en même temps les princes de l'Église et les princes de la science. Les souverains pontifes eux-mêmes l'accueillaient avec faveur, et trois années avant sa mort, le Pape Pie IX lui accorda l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, précieuse distinction pour celui qui n'en envia jamais aucune et qu'il reçut avec un sentiment de respect et de profonde gratitude. Ces pèlerinages momentanés étaient ses plus vives jouissances, c'étaient là ses plus beaux jours. Ses sentiments religieux s'épanouissaient dans cette ville où le catholicisme se révèle dans toutes ses pompes, dans toutes ses divines institutions.

Ces souvenirs de Rome ont toujours été le grand intérêt de sa vie, c'est eux qui lui inspirèrent les divers ouvrages qui lui ont assigné une place distinguée dans le monde savant. Il publia successivement : en 1844, *les Chapelles Papales;* en 1845, *les Témoignages rendus à Marie et à son immaculée conception dans le Koran;* en 1846, *la Notice sur la vie et le pontificat de Grégoire XVI;* en 1849, *la Notice sur le R. P. de Vico;* et en 1853, son excellente *Esquisse historique sur le Cardinal Mezzofanti.*

De si nombreux travaux devaient fixer l'attention : La Société Archéologique n'avait pas attendu leur publication pour l'appeler dans son sein : il serait trop long d'énumérer les œuvres diverses dont il enrichit ses mémoires; qu'il me soit permis seulement de dire la place éminente et spéciale qu'il sut y conquérir. Homme d'une seule pensée, notre savant collègue faisait passer avant l'étude des monuments matériels celle des monuments intellectuels; il recherchait avec un soin infatigable les origines chrétiennes, les antiques traditions de l'Église, les premières traces du catholicisme dans notre pays, et ses institutions primitives : en un mot, il fut un des premiers à s'engager dans cette voie nouvelle, qui élargit chaque jour l'horizon des études archéologiques, et qui maintenant est si glorieusement suivie par les maîtres de la science. Laissez-moi vous dire aussi, Messieurs, toutes les sympathies que ses mœurs faciles, sa bienveillance naturelle, son dévouement sans bornes avaient excités parmi nous. Il est doux à mon amitié bien sincère d'être l'organe de la Société dans cette circonstance solennelle.

Nous espérions profiter longtemps de l'utilité et des charmes de sa collaboration, il n'en a point été ainsi. Dès le commencement de l'année, une cruelle maladie, dont il était facile de prévoir les conséquences, nous priva de sa présence. Retenu chez lui par de vives souffrances, tous les moments qu'il pouvait leur arracher étaient consacrés à la prière et aux soins qu'il donnait à une notice sur les reliques de saint Thomas. De sa main défaillante il a signé ce legs pieux; il nous est adressé, Messieurs, et cet ouvrage posthume, consigné dans nos Mémoires, consacrera le témoignage le plus éloquent de tout ce que nous avons perdu. Inclinons-nous

devant les décrets de la Providence, sachons modérer l'expression si légitime de nos regrets : imitons celui qui nous fut si cher. En proie aux plus cruelles douleurs, il était fort et résigné ; dans ses derniers moments il s'inclina devant Dieu qui l'appelait et qui lui montrait d'avance les récompenses réservées à une vie si pure, si pleine de mérites, et à une si fervente piété.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notice historique. 3

Départ de saint Thomas pour Lyon ; véritables causes de sa mort prématurée.. 5

Division du corps du Saint ; ses diverses translations. 9

Le Pape concède le corps de saint Thomas aux dominicains, et le donne au couvent de la ville de Toulouse.. 11

Translation des reliques de saint Thomas à Toulouse. 13

Fondation de l'Ordre des Frères Prêcheurs. 17

Fondation de l'église. 19

Consécration solennelle de l'église des Dominicains. 27

Église des Dominicains. 41

Intérieur et description de l'Église. 45

Description du Chœur. 55

Monument de saint Thomas. 55

Pièces justificatives. 64

Éloge de l'Auteur.. 68

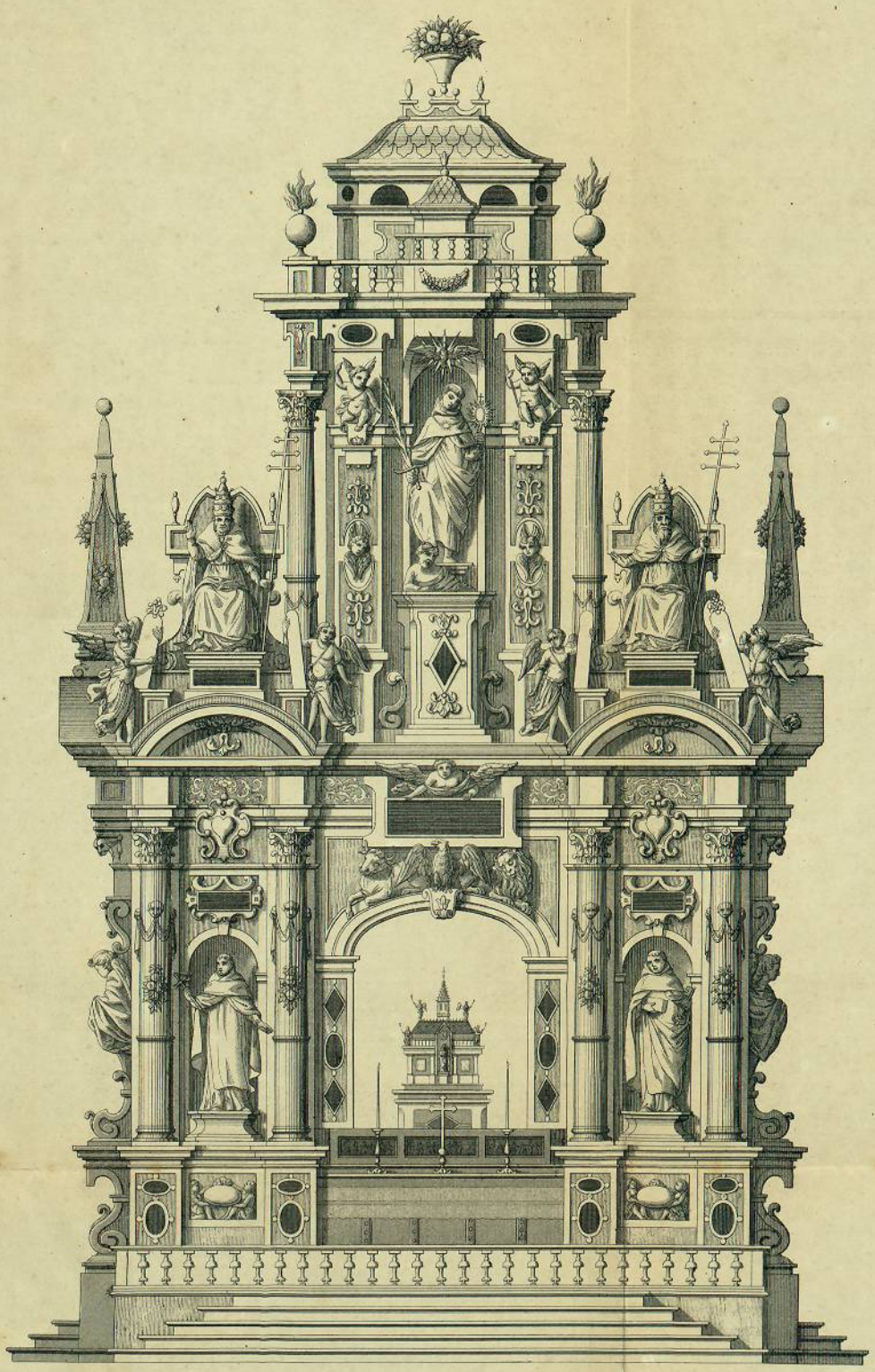

Lith. Raynaud Frères, Toulouse.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

Ch. Grail fec.

FAÇADE ORIENTALE DU MAUSOLÉE DE St THOMAS D'AQUIN.

24
29

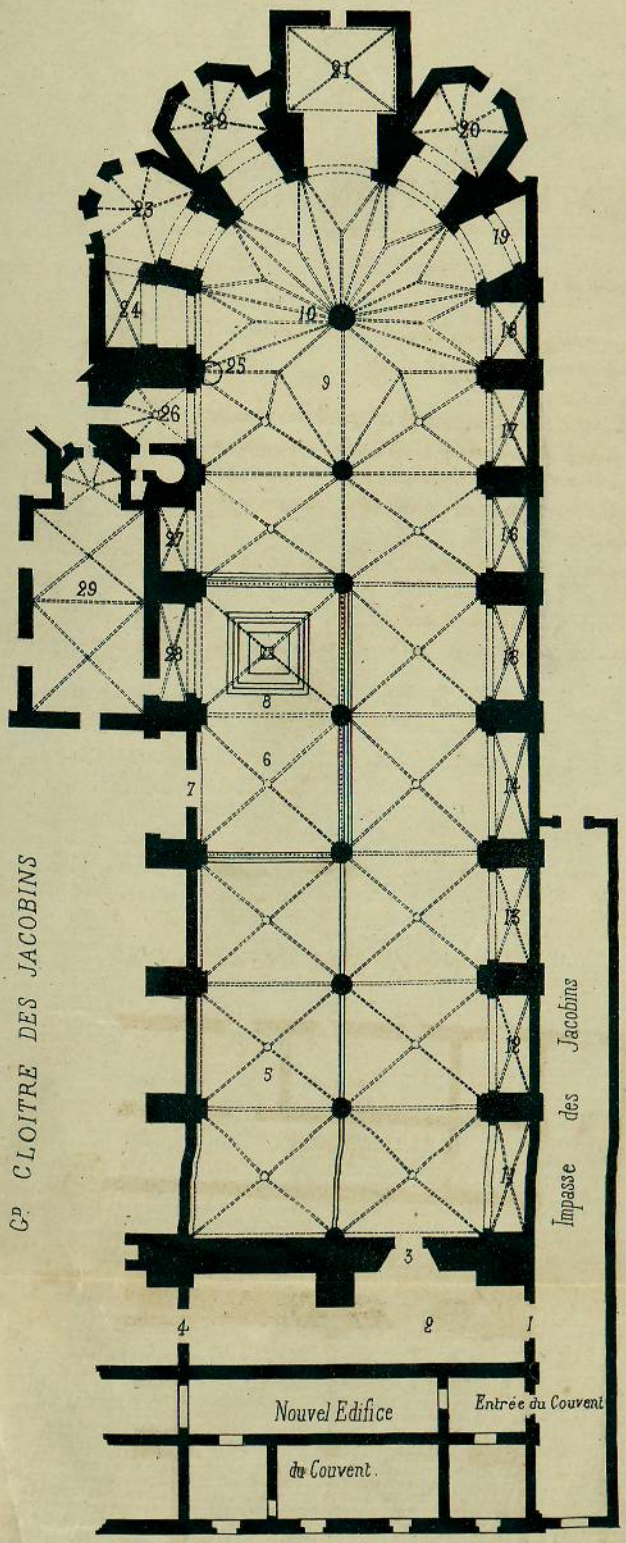

GRAND PRÉAU DES JACOBINS.

EXPLICATION DU PLAN

1. Portail d'entrée du porche de l'église.
2. Porche de l'église.
3. Portail de la façade servant d'entrée aux fidèles dans l'église.
4. Porte latérale du porche s'ouvrant dans le cloître.
5. Chœur fermé des religieux.
6. Plate-forme tenant deux emplacements de chapelle, environnée de grilles et exhaussée de plusieurs marches dans son pourtour
7. Portail intérieur s'ouvrant dans le cloître et servant d'issue aux religieux pour entrer sur la première moitié de la plate-forme, et descendre de là dans le chœur.
8. Grand monument consacré aux reliques de St Thomas s'élevant sur la seconde moitié de la plate-forme.
9. Grande nef de l'église à l'usage des fidèles.
10. Gros pilier supportant la retombée des arêtes de voûte du chevet de l'église.
11. Emplacement de Chapelle sans autel ni vocable.
12. Chapelle de St Eloi, à l'usage des argentiers.
13. Chapelle de St Hyacinte.
14. Chapelle de St Antoine.
15. Chapelle de Ste Catherine de Sienne.
16. Chapelle de notre-dame de pitié.
17. Chapelle de St Jacques apôtre.
18. Chapelle de St Pie V.
19. Chapelle de St Paul apôtre.
20. Chapelle de St Joseph.
21. Chapelle de notre-Dame du Rosaire.
22. Chapelle de Ste Rose de lima.
23. Chapelle de St Dominique.
24. Chapelle de St Pierre martyr.
25. Chaire à prêcher.
26. Emplacement de Chapelle sans autel ni vocable, dans lequel était placé l'escalier pour monter à la Chaire.
27. Chapelle de St Erasme.
28. Emplacement de Chapelle sans vocable, percé d'une porte pour aller à la sacristie.
29. Sacristie.

Echelle de 2 Millimètres par Mètre.

0 5 10 20 30 40

Litho. Cassan, Toulouse